La diffusion universelle des savoirs
Le patrimoine numérique au service des citoyens

Colloque
Les bibliothèques – Laïcité / censure, communautarismes, violence
Samedi 19 mars 2016
Palais Bourbon, salle Colbert

Aline Girard
Département de la coopération
Bibliothèque nationale de France

Plan de la présentation

- Les bibliothèques, le numérique et la diffusion des savoirs
- Le patrimoine numérique au service des citoyens : Gallica
- Un autre patrimoine numérique au service des citoyens : les archives du web
- L’engagement de la BnF en faveur de la laïcité

Les bibliothèques, le numérique et la diffusion des savoirs

« Il faut que les Lumières arrivent par torrents »



DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

CANTON d'Ancy

COMMUNE de Pouilly

VENTE DE DOMAINES NATIONAUX

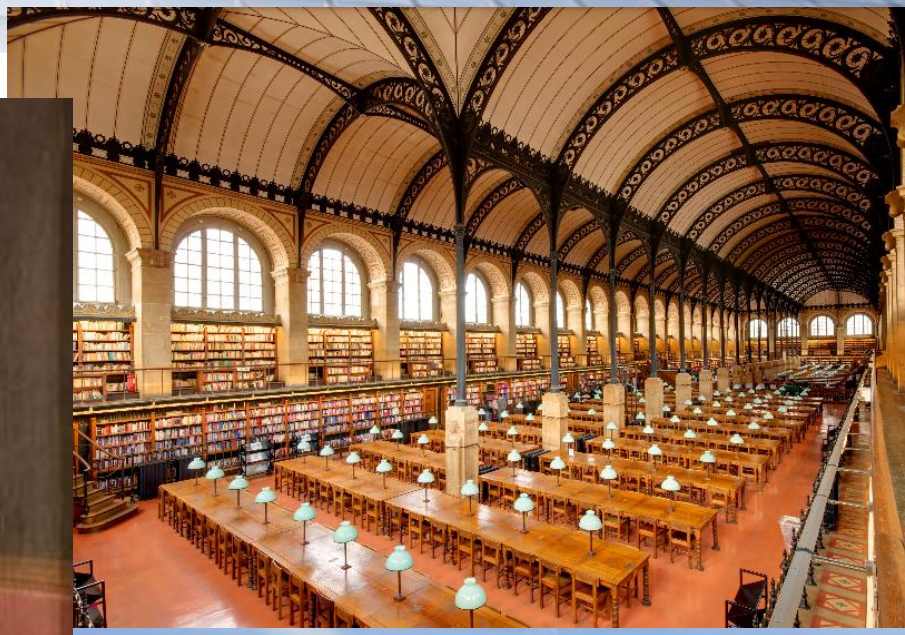
En exécution des lois des 28 Ventôse et 6 Floréal, an quatrième.

Du Corps garde Germinal an 5e de la République française.

Nous, Administrateurs du Département de la Meuse, pour et au nom de la République française, et en vertu de la loi du 28 Ventôse dernier, en présence, et du consentement du Commissaire du Directoire exécutif, avons, par ces présentes, vendues délaissé, dès maintenant et pour toujours, au Citoyen Pierre Lamark Gouverneur en chef des ponts et Chaussées du Département des environs demeurant à Metzeres

à ce présent et acceptant pour lui et les héritiers ou ayant cause, les domaines nationaux dont la désignation suit







CABINET DE LECTURE RELIURE

A. Sabletout, Rue du Temple.

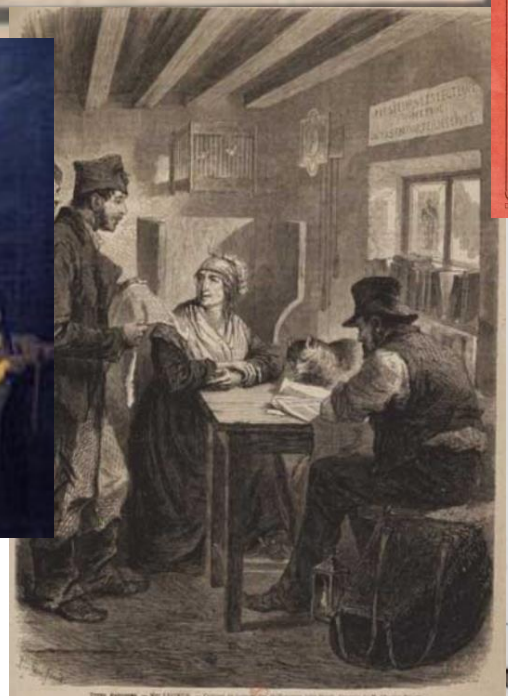
AVIS AUX LECTEURS

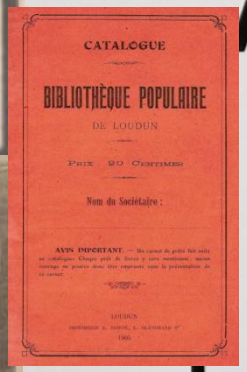
Les volumes du Cabinet de lecture sont loués pour huit jours, quinze au plus tard, passé ce délai, le prix de la location sera doublé & les volumes réclamés par la poste aux frais du détenteur.

N.° d'ordre 2361



(BnF





CATALOGUE

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE

DE LOUDUN

PRIX : 20 CENTIMES

Nom du Sociétaire :

AVIS IMPORTANT. —

LOUDUN

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

PRÊT GRATUIT A DOMICILE

HORAIRE

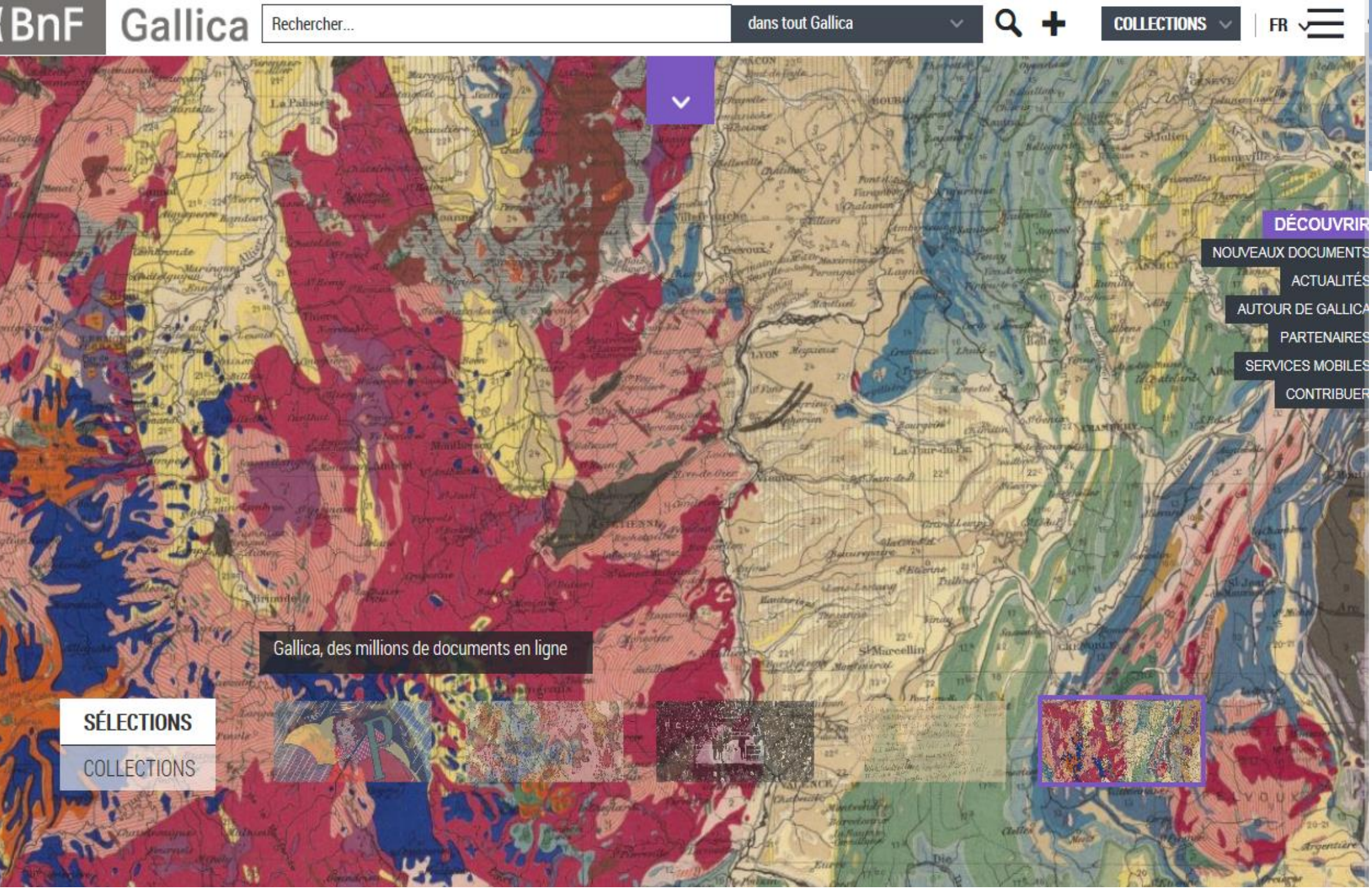
JEUDI 10H. À 12H.

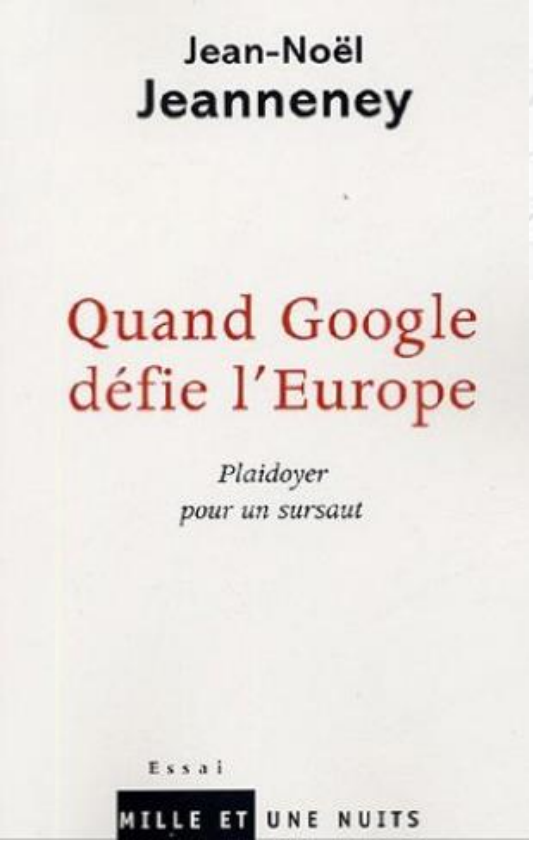
SAMEDI 18H. À 20H.

DIMANCHE 9H. À 12H.


http://www.

Un patrimoine numérique au service des citoyens
Gallica


BnF
Gallica
Rechercher...
dans tout Gallica
COLLECTIONS
FR
DÉCOUVRIR
NOUVEAUX DOCUMENTS
ACTUALITÉS
AUTOUR DE GALLICA
PARTENAIRES
SERVICES MOBILES
CONTRIBUER
Gallica, des millions de documents en ligne
SÉLECTIONS
COLLECTIONS


Jean-Noël
Jeanneney
Quand Google défie l'Europe
Plaidoyer pour un sursaut
Essai
MILLE ET UNE NUITS



Connexion
Google
Livres
Effectuez des recherches dans l'index de livres complets le plus fourni au monde.
Ma bibliothèque

Actualités

Derniers billets du blog

> Voir tous les billets sur le blog Gallica



Des globes numérisés en 3D

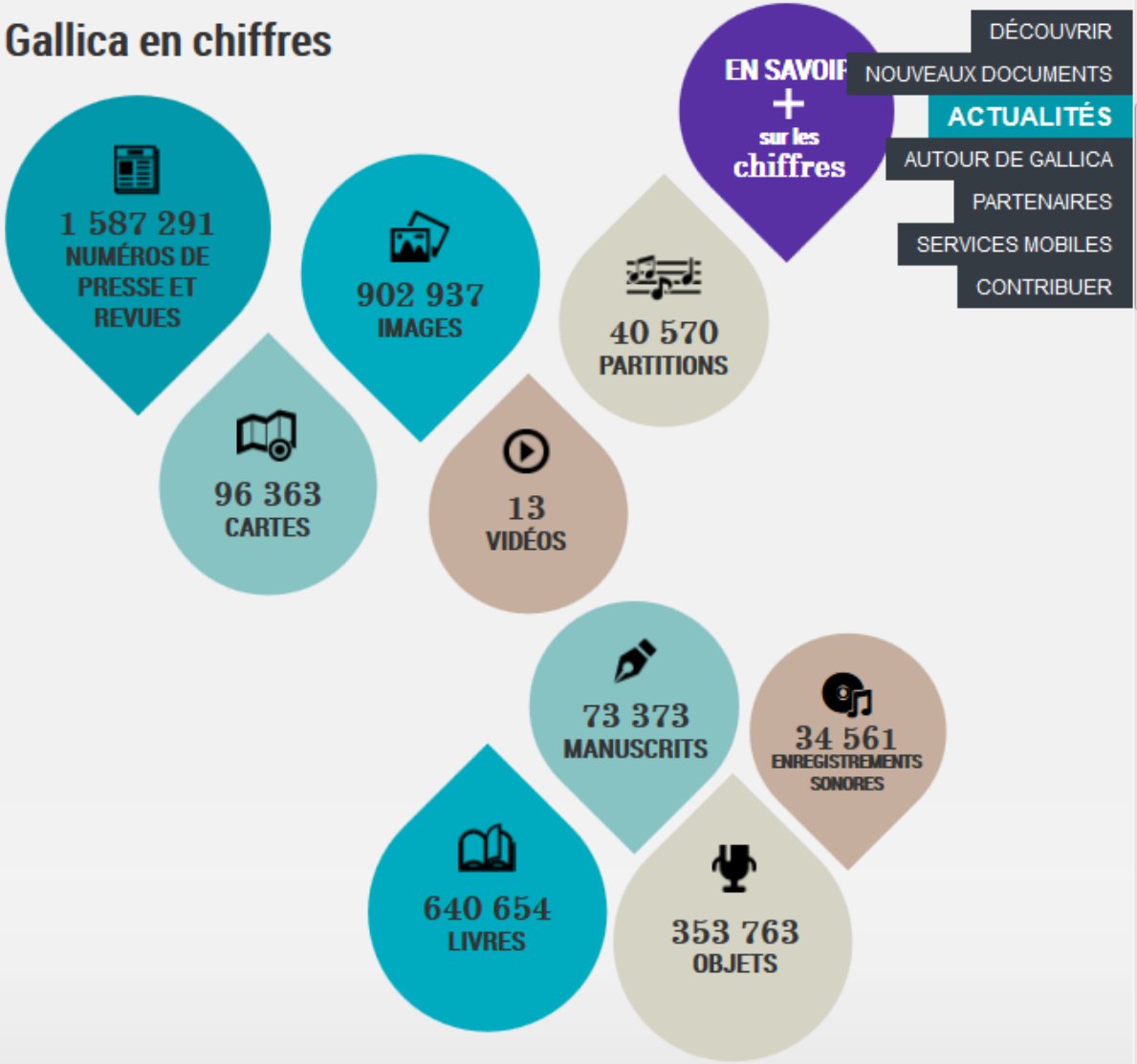
Grâce au mécénat de compétence de la société japonaise Dai Nippon Printing Co., Ltd. et avec le mécénat de la Fondation d'entreprise Total, 55 globes issus de la collection de la BnF ont été numérisés en 3D.



Reconstituer le Paris du XIXe siècle en photographies

Gallicanaute passionné de photographies anciennes, Laurent Gloaguen reconstitue en photographies le Paris du XIXe siècle.

Gallica en chiffres



Recherche dans le document

laïcité

Résultats de recherche
laïcité : 10 premières pages trouvées

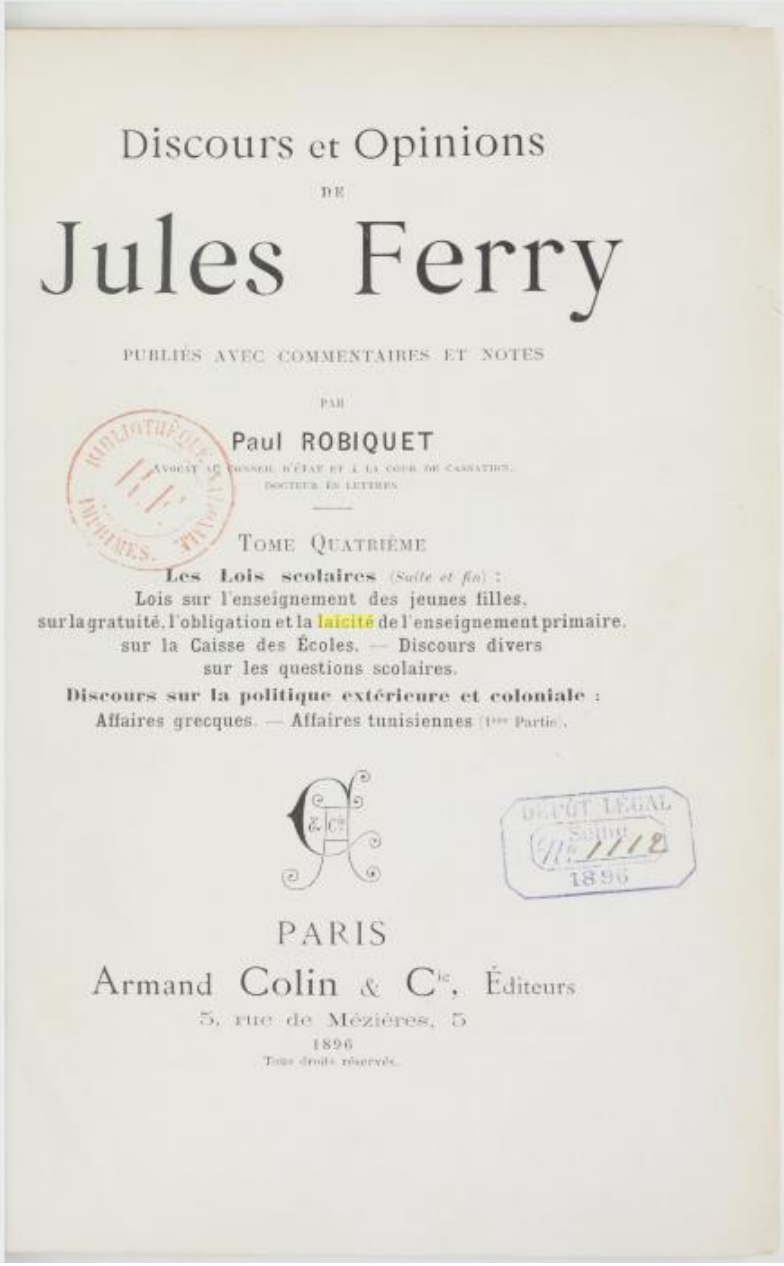
p.462
JULES FERRY. — Messieurs, je crois avoir démontré, par des arguments un peu ingrats, mais très probants, puisque ce sont des arguments de chiffres, que le parti républicain, dans son ensemble, n'a pas eu tort d'ajouter foi à la triple formule que lui avait léguée un mouvement d'opinion qui commençait déjà dans les dernières années de l'empire : obligation, gratuité, laïcité

p.463
nous ne regrettons pas non plus le troisième terme de la formule : l'école laïque, la laïcité. (Ah! ah! à droite.) Messieurs, c'est une vieille question, bien brûlante

p.125
nous poussons un peu plus loin la marche de cette laïcité

p.471
La laïcité de l'école base et sauvegarde de l'indépendance de l'État moderne

p.NP
Discours et Opinions DE Jules Ferry PUBLIÉS AVEC COMMENTAIRES ET NOTES PAR Paul ROBIQUET AVOCAT CONSEIL D'ÉTAT ET A LA COLK HH « ASSATJON, JinCTK' R KS LKTTRFS


Discours et Opinions
DE
Jules Ferry
PUBLIÉS AVEC COMMENTAIRES ET NOTES
PAR
Paul ROBIQUET
TOME QUATRIÈME
Les Lois scolaires (Suite et fin) :
Lois sur l'enseignement des jeunes filles,
sur la gratuité, l'obligation et la laïcité de l'enseignement primaire,
sur la Caisse des Écoles. — Discours divers
sur les questions scolaires.
Discours sur la politique extérieure et coloniale :
Affaires grecques. — Affaires tunisiennes (1re Partie).
PARIS
Armand Colin & Cie, Éditeurs
5, rue de Mézières, 5
1896

Téléchargement et impression

Choisir le format du fichier :

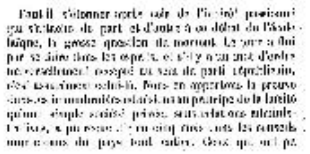
- ○ PDF
- ◉ JPEG (seulement la page en cours)
- ○ TXT

Télécharger :

- ○ l'image en entier
- ◉ une partie de l'image dans une résolution supérieure

Utilisez le curseur pour sélectionner dans l'image la zone souhaitée

- ○ une partie de l'image dans la résolution affichée

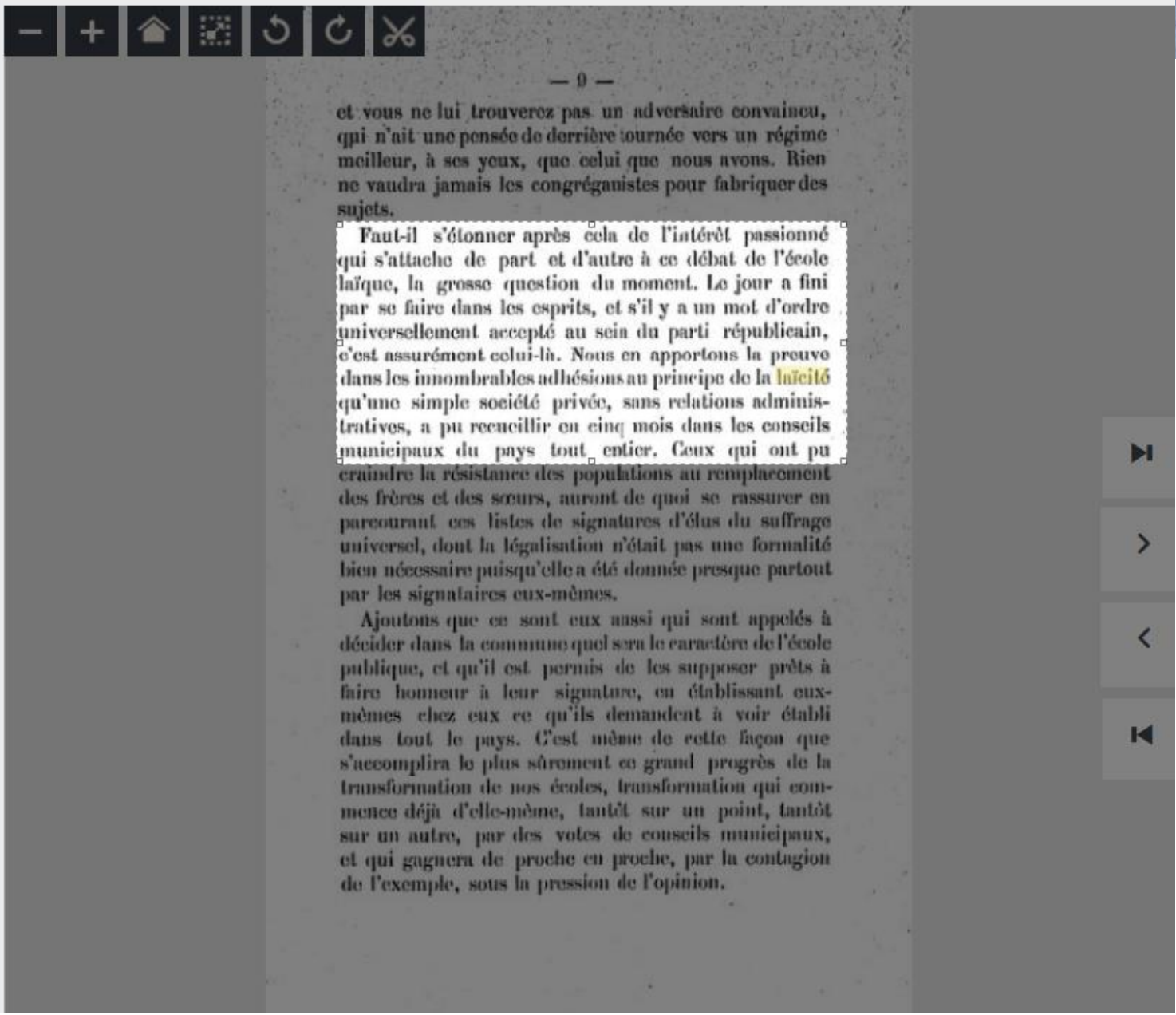


☐ En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'utilisation et je les accepte.

Télécharger

Si vous souhaitez utiliser cette image dans une publication, une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle ou commerciale, merci de consulter cette page

Aide



— 9 —

et vous ne lui trouverez pas un adversaire convaincu, qui n'ait une pensée de derrière tournée vers un régime meilleur, à ses yeux, que celui que nous avons. Rien ne vaudra jamais les congréganistes pour fabriquer des sujets.

Faut-il s'étonner après cela de l'intérêt passionné qui s'attache de part et d'autre à ce débat de l'école laïque, la grosse question du moment. Le jour a fini par se faire dans les esprits, et s'il y a un mot d'ordre universellement accepté au sein du parti républicain, c'est assurément celui-là. Nous en apportons la preuve dans les innombrables adhésions au principe de la laïcité qu'une simple société privée, sans relations administratives, a pu recueillir en cinq mois dans les conseils municipaux du pays tout entier. Ceux qui ont pu craindre la résistance des populations au remplacement des frères et des sœurs, auront de quoi se rassurer en parcourant ces listes de signatures d'élus du suffrage universel, dont la légalisation n'était pas une formalité bien nécessaire puisqu'elle a été donnée presque partout par les signataires eux-mêmes.

Ajoutons que ce sont eux aussi qui sont appelés à décider dans la commune quel sera le caractère de l'école publique, et qu'il est permis de les supposer prêts à faire honneur à leur signature, en établissant eux-mêmes chez eux ce qu'ils demandent à voir établi dans tout le pays. C'est même de cette façon que s'accomplira le plus sûrement ce grand progrès de la transformation de nos écoles, transformation qui commence déjà d'elle-même, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, par des votes de conseils municipaux, et qui gagnera de proche en proche, par la contagion de l'exemple, sous la pression de l'opinion.

BETA europeana collections

Accueil Collections Parcourir Expositions Blog NOS SITES PARAMÈTRES

Retour à la page d'accueil / **Liste de résultats**

Laïcité × Ajouter un terme à votre recherche

INSTITUTION: National Library of France

PRÉCISER LA RECHERCHE

MEDIA

Texte (5)

PUIS-JE L'UTILISER?

Oui Avec Attribution (5)

PAYS

France (5)

LANGUE

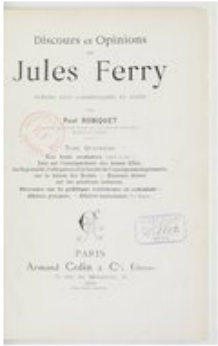
Français (5)

AGGRÉGATEUR

The European Library (5)

5 résultats

Discours et opinions de Jules Ferry. Les lois scolaires (suite et fin) : lois sur l'enseignement des jeunes filles, sur la gratuité, l'obligation et la laïcité de l'enseignement primaire, sur la caisse des écoles, discours divers sur les questions scolaires. Discours sur la politique extérieure et coloniale : affaires grecques, affaires tunisiennes / publiés avec commentaires et notes, par Paul Robiquet,... | Ferry, Jules (1832-1893)



Voir sur le site de National Library of France

Texte

Une campagne laïque (1902-1903) (2e édition) / Émile Combes... ; préface par Anatole France | Anatole France



Voir sur le site de National Library of France

Texte

La République et la Laïcité

LA CONSTITUTION
FRANÇAISE,

Projet présenté à l'Assemblée Nationale par les Comités de Constitution & de Révision.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

1791.

Projet de constitution de 1791 annoté de la main de Robespierre

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque et Archives de l'Assemblée nationale

++ on fait plus on anéantit la souveraineté même; on en ôte aucune section du peuple, le peuple peut attribuer l'exercice, quand il doit.
inaliénable
la nation ne peut déléguer (12) exercer que par délégation.
remarquez bien que ce sont vos commettans qui ont voté la constitution et non que la défen-

1790, 1

TITRE III. - 1790, 1791, 1792, 1793

Des Pouvoirs publics.

ARTICLE PREMIER.

La Souveraineté est une, indivisible, & appartient à la Nation; aucune section du peuple ne peut s'en attribuer l'exercice.

il n'y a q

II.

La Nation, de qui seule émanent tous les pouvoirs, ne peut les exercer que par délégation.

La Constitution françoise est représentative : les représentans sont le Corps législatif & le Roi.

III.

Le Pouvoir législatif est délégué à une Assemblée Nationale composée de représentans temporaires, librement élus par le peuple, pour être exercé par elle, avec la sanction du Roi, de la manière qui sera déterminée ci-après.

IV.

Le gouvernement est monarchique : le Pouvoir exécutif est délégué au Roi, pour être exercé sous son autorité; par des ministres & autres agens responsables, de la manière qui sera déterminée ci-après.

le pouvoir législatif est divisé en deux parties du pouvoir souverain, divisé par sous le rapport des divers objets auxquels il s'applique 1°

+++ remarquez je vous prie que le pouvoir législatif ne peut être délégué de cette manière car il est l'essence même de la souveraineté. Rousseau il n'y auroit plus comme lui dit de la volonté générale; puis que lui suppose ici que le Roi partage cette délégation du pouvoir législatif

++++ 1° le pouvoir doit être bien distingué des fonctions; la nation a délégué en effet les diverses fonctions publiques; mais le pouvoir ne peut être aliéné ni délégué. Si la nation pouvoit déléguer ses pouvoirs il s'ensuivroit, que la souveraineté pourroit être aliénée déléguée; et alors vous adopteriez ce que j'ai proposé le comité m. mandement; vous feriez plus votre durée ne pourroit être aliénée. car la délégation est perpétuelle. ni convention; ni aucun moyen pour la nation de réformer les abus du corps législatif +++

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque et Archives de l'Assemblée nationale

Journal officiel de la République française. Débats parlementaires. S... 1881/06/11 ...


JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉBATS PARLEMENTAIRES
SÉNAT

Loi sur l'instruction publique
Discours du Sénateur de Broglie
10 juin 1881

bré comme l'inaugurateur de la science moderne et le discours auquel je fais allusion a été admis aux honneurs du *Journal officiel*. eh bien, positiviste, comme je suis, je ne veux pas enseigner tout cela, car je n'y crois pas. Ma dignité d'instituteur s'y oppose. Pour être indépendant comme M. Tolain le demande, je dois l'être des opinions philosophiques autant que des opinions religieuses. S'il vous tient ce langage, que leur répondrez-vous ?

Vous serez bien obligés de lui répondre, et suivant la parole que j'empruntais tout à l'heure à l'honorable M. Barthélemy Saint-Hilaire : Dans l'école, les opinions ne sont pas libres. Si vous n'êtes pas de l'avis du programme officiel que la société a rédigé, ne vous faites pas instituteurs.

Voilà la réponse que vous ferez, comme je la faisais tout à l'heure à l'instituteur refusant d'enseigner la religion, et vous voilà revenus au même point que si vous n'aviez pas sacrifié l'instruction religieuse. Vous n'y avez rien gagné, mais je vais vous dire ce que vous y avez perdu. Vous avez perdu le droit de faire cette réponse ! (Vive approbation à droite.) Vous avez posé un principe qui vous l'interdit, et dont on tirera, que vous le veuillez ou non, ces conséquences.

Du moment où vous admettez qu'un instituteur a le droit de se refuser à enseigner des opinions controversées, vous n'aurez plus le droit de rien imposer en philosophie pas plus qu'en religion ; votre programme sera dénoncé demain, comme l'a été le programme religieux, et vous ne serez pas sortis de la difficulté ! (Nouvelle approbation sur les mêmes bancs.)

Vous y serez au contraire entrés dans des conditions où vous l'avez rendue inextricable.

Aussi, messieurs, ce programme, tout modeste qu'il est, il est déjà dénoncé tous les jours dans la presse ; j'interrogerais volontiers à ce sujet l'honorable président de la commission non pas sur ses opinions personnelles au sujet de ce programme ; je n'en ai garde, je ne suis pas si indiscret mais j'ai lu dans un journal que dans le congrès anticlérical qu'il a présidé l'autre jour, et pour lequel le conseil municipal avait voté une subvention spéciale, j'ai lu, dis-je, que ce programme des écoles qu'on appelait le programme Ferry, avait été dénoncé comme opprimant les consciences de la jeunesse ; je ne sais pas si c'est vrai...

M. Schœlcher. Je n'en sais rien non plus !

M. le duc de Broglie. ... Je l'ai lu dans un journal qui paraissait très au courant et très approbateur de tout ce qui se passait dans

Les arguments dont on s'est servi contre l'enseignement religieux ne se retournent-ils pas contre l'enseignement philosophique ?

Aujourd'hui on ne les fait pas valoir contre ce dernier, parce que le projet de loi sert à faire sortir l'instruction religieuse proprement dite de l'école ; mais quand elle en sera sortie, comme le disait l'honorable M. Chesnelong, on passera par cette brèche que vous avez ouverte et que vous ne pourrez pas fermer ! On dira que votre programme philosophique est une religion bâtarde et déguisée, et qu'on ne veut pas plus de religion sous le voile qu'à visage découvert. Cet opportunisme philosophique aura le sort de tous les opportunismes du monde. (Rires et approbation à droite.)

Et tenez, il y a dans le rapport qui a précédé le rapport dont j'ai parlé, une expression malheureuse qui prête singulièrement à ce genre d'attaque.

On y trouve, en effet, cette singulière conclusion :

« Pour nous et pour la langue française, le mot : laïque ne s'oppose pas au mot : religieux, mais au mot : ecclésiastique. Il y a une religion laïque comme il y a une religion ecclésiastique, et si cette religion laïque n'est pas pour nous la base de la morale, elle en est au moins le couronnement. »

Eh bien, oui, messieurs, c'est là ce que fait le programme : une religion laïque, alliance de mots un peu étrange ; mais l'épithète ne sauvera pas le substantif. La religion laïque aura le sort de la religion sans épithète. Comment veut-on qu'on ménage longtemps une religion laïque formulée par le conseil supérieur de l'instruction publique et sous le magistère infaillible de M. Jules Ferry, qui n'est pas bien sûr d'y croire lui-même ! (Rires à droite.)

Non, cette religion laïque ne se défendra même pas contre les principes que vous avez pour vous-mêmes et qui font leur chemin malgré vous. Dieu sortira par la même porte que le Christ, la philosophie suivra le dogme, et vous arriverez ainsi à l'école de M. Corbon et de M. Tolain, à l'école non seulement sans dogmes, non seulement sans croyances, mais sans doctrines, à l'école sans Dieu, à l'école sans âme, qui ne parlera à l'enfant ni de son avenir, ni de la sanction suprême et définie de ses actes ; enfin, pour dire le mot qui est sur toutes les lèvres, à l'école athée. Voilà où vous arriverez. (Applaudissements à

Vous voyez par quelle pente irrésistible votre projet de loi vous y conduit !

J'ai honte, messieurs, de la longueur de ces

cer des opinions religieuses contraire
foi, on n'entend pas, sans doute, qu'o
les contraindre à envoyer leurs enfan
école où ils entendraient émettre sur
matières, par exemple au sujet de n
tutions sociales ou même de certain
tutions politiques, des opinions cont
celles de leurs familles, et qui leur
imposées par voie d'autorité.

Et quand on veut à toute force que l'instituteur soit neutre dans les questions religieuses, à plus forte raison, doit on admettre, et même exiger qu'il reste neutre dans les questions politiques. Il serait étrange que la religion fût le seul sujet où chacun eût le droit de penser comme il l'entend, et ce serait une singulière école que celle où l'instituteur, obligé de se taire sur Dieu, aurait le droit et même le devoir de parler librement de tout le reste.

Cela étant admis, et ne pouvant être contesté, examinons à ce point de vue ce que peut être et ce que va être votre instruction civique.

Ici, comme je l'ai dit, je n'ai aucune espèce d'enseignement à tirer du rapport de la commission ; elle a enregistré le mot d'enseignement civique sans en donner aucune espèce de définition, et si elle me permet de révéler indiscrètement ce qui s'est passé dans son intérieur, je crois qu'elle n'a pas donné de définition, parce qu'elle aurait eu de la peine à en choisir une, attendu qu'il s'était produit dans la commission à ce sujet, je ne dirai pas positivement deux opinions, mais deux tendances assez différentes. Une grande partie de la commission considérait l'instruction civique comme devant consister dans un exposé simple, sans commentaire, de tout l'état administratif et judiciaire, militaire et politique de notre pays.

On y aurait fait connaître la division de la France en départements, préfectures et sous-préfecture, en tribunaux de première instance et cours d'appel, en divisions militaires et corps d'armée, l'organisation des pouvoirs publics, bref une simple énumération, une constatation de faits accrue de quelques documents statistiques, le tout sans développement moral et surtout politique d'aucune sorte. C'était là, j'ai cru du moins le reconnaître, la pensée d'une grande partie de la commission, et c'est une pensée que, mes amis et moi, nous trouvons naturelle, car il est très bon que les enfants, qui doivent devenir des citoyens, sachent quelles sont les institutions qui les régissent en tout genre.

Nous avons fait droit à ce désir légitime dans notre amendement en comprenant dans les matières de l'enseignement primaire « quelques notions usuelles sur l'organisation ad-

BnF Gallica
Rechercher... dans tout Gallica COLLECTIONS FR
ccueil > 5 résultats page 1 sur 1 > Liste d'ensemble - 1 volume(s) page 1 sur 1 > Années disponibles > Numéros disponibles
Journal officiel de la République française. Débats parlementaires. Chambre des députés : compte rendu in-ex... 1905/07/03.


JOURNAL OFFICIEL
DU 29 JUIN 1905
DÉBATS PARLEMENTAIRES
N° 61
CHAMBRE DES DÉPUTÉS

ration sur le projet de loi por-bation des conventions signées 1904 entre la France et l'Italie, pour l'établissement des communications par voie ferrée entre Coni et Nice et entre Coni et Vintimille, et pour le doublement de la voie entre Menton et Vintimille.

M. Léon Janet, *rapporteur*. La commission, d'accord avec le Gouvernement, prie la Chambre de déclarer l'urgence.

M. le président. Je mets aux voix la déclaration d'urgence.

(L'urgence est déclarée.)

M. le président. Personne ne demande la parole pour la discussion générale ?...

Je consulte la Chambre sur la question de savoir si elle entend passer à la discussion de l'article.

(La Chambre, consultée, décide qu'elle passe à la discussion de l'article.)

M. le président. « Art. 1er. — Le Président de la République française est autorisé à ratifier et, s'il y a lieu, à faire exécuter les deux conventions signées à Rome le 6 juin 1904 entre la France et l'Italie :

« 1° Au sujet de l'établissement sur les territoires français et italien, des chemins de fer de Coni à Nice et de Coni à Vintimille, en suivant la vallée de la Roya ;

« 2° Pour l'établissement d'une deuxième voie sur la ligne reliant Menton à Vintimille.

« Une copie authentique de ces conventions demeure annexée à la présente loi. »

Personne ne demande la parole ?...

(L'article 1er, mis aux voix, est adopté.)

« Art. 2. — Viendront en déduction des dépenses à la charge de l'État pour l'établissement dudit chemin de fer les subventions qui seraient offertes par les communes et les propriétaires intéressés. » — (Adopté.)

M. le président. Je mets aux voix l'ensemble du projet de loi.

(L'ensemble du projet de loi, mis aux voix, est adopté.

9. — SUITE DE LA DISCUSSION DU PROJET ET DES PROPOSITIONS DE LOI CONCERNANT LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT.

M. le président. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi et des diverses propositions de loi concernant la séparation des Eglises et de l'État.

Nous nous sommes arrêtés vendredi dernier aux dispositions additionnelles proposées après l'article 35.

La première de ces dispositions additionnelles, signée de M. Albert-Le-Roy est ainsi conçue :

« Les ministres des cultes actuellement salariés par l'Etat qui ne recevront pas de pension viagère seront exonérés de tous droits universitaires, droits d'inscription et droit d'examen dans les facultés, pendant une période de cinq ans à partir de la promulgation de la présente loi. »

La parole est à M. Albert-Le-Roy.

M. Albert-Le-Roy. Je retire ma propositi-

digné d'un tout autre intérêt qu'une tion d'affectation de biens. Il est cl l'article que je propose est une esp conclusion générale.

Lorsque nous aurons abrogé un nombre d'articles des lois existant le dernier paragraphe de la loi qu discutons, la conséquence de ces tions sera que les ecclésiastiques s sormais aptes aux fonctions publiques. Mais il y a aussi les professions, et nul n'ignore qu'à l'heure actuelle un certain nombre de ces professions nous sont fermées.

Or, le lendemain de la séparation des Eglises et de l'Etat, il est probable que la pénurie où se trouveront un certain nombre de paroisses amènera la suppression d'un certain nombre de postes. Or, parmi les ecclésiastiques qui en sont maintenant pourvus, il est possible qu'il s'en trouve qui demain seront obligés de gagner leur vie par l'exercice de professions libérales. Je ne veux citer qu'un exemple.

Actuellement, lorsqu'un ecclésiastique pourvu de la licence en droit demande à être inscrit au barreau, sa demande n'est pas accueillie.

M. Aristide Briand, *rapporteur*. Le fait pourra encore se produire.

M. Lemire. Oui, mais pour un autre motif.

Le fait pourra se produire lorsque cet ecclésiastique aura une fonction incompatible avec le barreau ; mais lorsqu'il n'en aura point, il devra être admis à l'inscri

Vote à la Chambre des députés de la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat 3 juillet 1905


JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉBATS PARLEMENTAIRES
SÉNAT

Vote au Sénat de la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat
6 décembre 1905

de consacrer, par une mesure définitive, la neutralité confessionnelle de la République française.

Nous la votons aussi parce que nous la considérons, malgré ses imperfections et ses lacunes, comme une loi de liberté, d'affranchissement moral et de paix sociale!

M. de Lamarzelle. Je demande la parole.

M. Emile Combes. Nous la votons enfin parce que nous tenons tout particulièrement à la rendre exécutoire à partir du 1er janvier 1906, afin que le corps électoral qu'on a cherché et qu'on cherchera certainement encore à tromper sur les sentiments réels de la majorité républicaine des deux Chambres, ait le temps de bien se rendre compte, avant les élections législatives d'avril, du véritable caractère de la loi et des effets naturels de ses dispositions...

M. le vicomte de Montfort. Il n'en verra rien la première année.

M. Emile Combes. ...mais nous n'entendons nullement nous enlever par ce vote le droit de remédier plus tard à des défectuosités qui n'ont échappé à aucun de nous.

M. le comte de Goulaine. Pourquoi ne pas y remédier tout de suite?

M. Emile Combes. Notre conduite à cet égard s'inspirera surtout des résultats de l'expérience qui va commencer dès le début de l'année prochaine. (*Vifs applaudissements à gauche.*)

M. l'amiral de Cuverville. C'est une première étape, une menace!
Je demande la parole.

M. le président. La parole est à M. l'amiral de Cuverville.

M. l'amiral de Cuverville. Je demande la permission de parler de ma place, monsieur le président.

L'autre, de MM. le marquis de Carné, Bodinier, Maillard, Ollivier, de Béjarry, le comte de Goulaine, le vice-amiral de la Jaille, le vice-amiral de Cuverville, Brager de La Ville-Moysan, de Lamarzelle.

Il va être procédé au scrutin.

(Les votes sont recueillis. — MM. les secrétaires en opèrent le dépouillement.)

M. le président. Que le Sénat me permette de lui faire remarquer que, si la loi est votée, il lui restera à se prononcer sur une modification proposée au titre. Je prie donc mes collègues de vouloir bien ne pas quitter la salle des séances.

Voici, messieurs, le résultat du scrutin sur l'ensemble du projet de loi relatif à la séparation des Eglises et de l'Etat :

Nombre des votants.....	283
Majorité absolue.....	142
Pour l'adoption.....	181
Contre.....	102

Le Sénat a adopté. (*Vifs applaudissements à gauche. — Cris de : « Vive la République! »*)

MM. Dominique Delahaye, de Béjarry, de Lamarzelle, le vice-amiral de Cuverville, de Carné, Bodinier, le général de Saint-Germain, de Goulaine et le vice-amiral de la Jaille ont déposé un amendement ainsi conçu :

« Dans le titre du projet de loi concernant la séparation des Eglises et de l'Etat, remplacer les mots :

« La séparation »,

« Par les mots suivants :

« Les nouveaux rapports ».

La parole est à M. Delahaye.

M. Dominique Delahaye. Monsieur le président de la commission, vous venez de lever les bras au ciel, parce que je veux changer le titre de la loi. (*Interruptions à gauche.*)

« inaliénables » est
De même que, l'au
tenu que le mot
prendre le sens de
drez-vous que le m
prendre le sens
versa?

Quand il y a, da
pareille différence, il doit retourner à la Chambre des députés. (*Approbation à droite. — Bruit à gauche.*)

M. le rapporteur. C'est une simple faute d'impression.

M. Milliès-Lacroix. C'est évi

M. Dominique Delahaye. J'
choses à ajouter pour défendre mon amendement.

Messieurs, nous avons offert
cette discussion un spectacle où abonde l'ironie.

D'un côté une majorité puissante, très nettement favorable au principe de la séparation des Eglises et de l'Etat. De l'autre côté une minorité repoussant, avec une énergie que rien n'a pu lasser, ce projet de séparation.

Puis quand on en est venu au détail, à la discussion des articles de la loi, changement à vue d'œil : la majorité ne voulant rien entendre quand il s'agissait de briser un des liens qui l'unit encore aux Eglises, surtout à l'Eglise catholique ; la minorité, au contraire, s'efforçant, puisque l'Etat voulait divorcer, d'obtenir une séparation véritable, loyale et par conséquent aussi honorable que possible pour les deux parties disjointes.

Mais aucun de nos amendements en ce sens n'a obtenu vos suffrages et la loi est bien votre œuvre, elle est ce que vous avez voulu qu'elle fût ; il ne s'agit plus maintenant que de lui donner son vrai nom, afin que l'histoire n'ait pas à vous accuser d'avoir fait une œuvre de

Les grandes causes

ABOLITION

DE LA

PEINE DE MORT

PAR V. SCHŒLCHER

Représentant du Peuple (Guadeloupe).

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

La peine de mort est illégitime parce qu'elle n'est pas nécessaire; elle est illégitime parce qu'on n'a le droit de tuer que pour défendre sa propre vie ou celle de son prochain contre une attaque immédiate; elle est illégitime parce qu'en tuant le coupable, on lui ferme la voie du repentir; elle est illégitime parce qu'avec la faillibilité humaine, on n'est jamais sûr qu'elle ne sacrifie pas un innocent.

DÉPÔT LÉGAL Seine 1851

PARIS

EUGÈNE DE SOYE ET Cᵉ, IMPRIMEURS

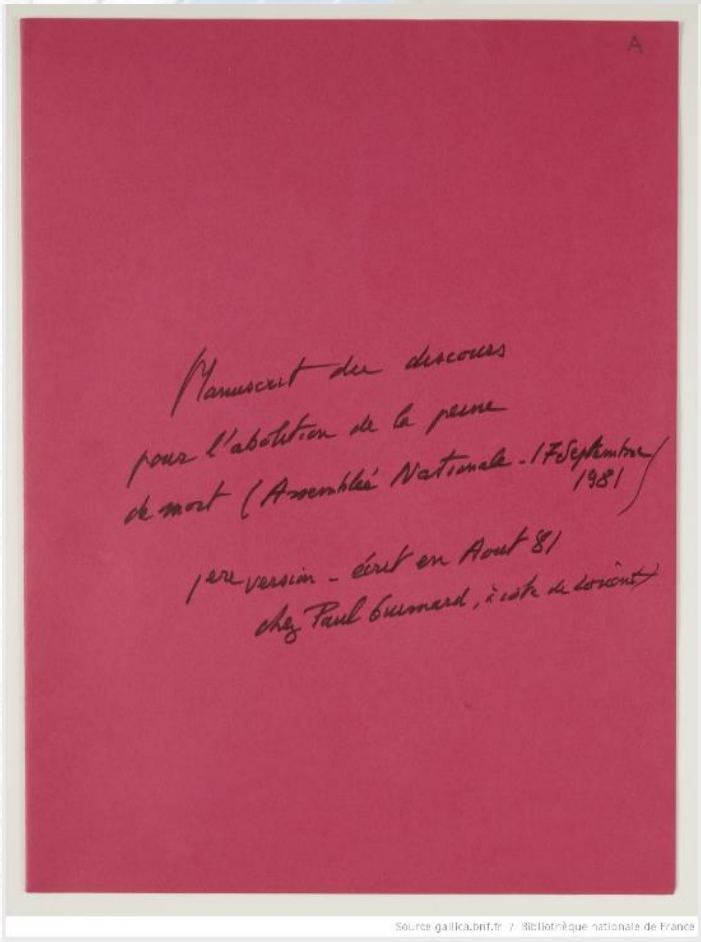
RUE DE SEINE, 36.

1851

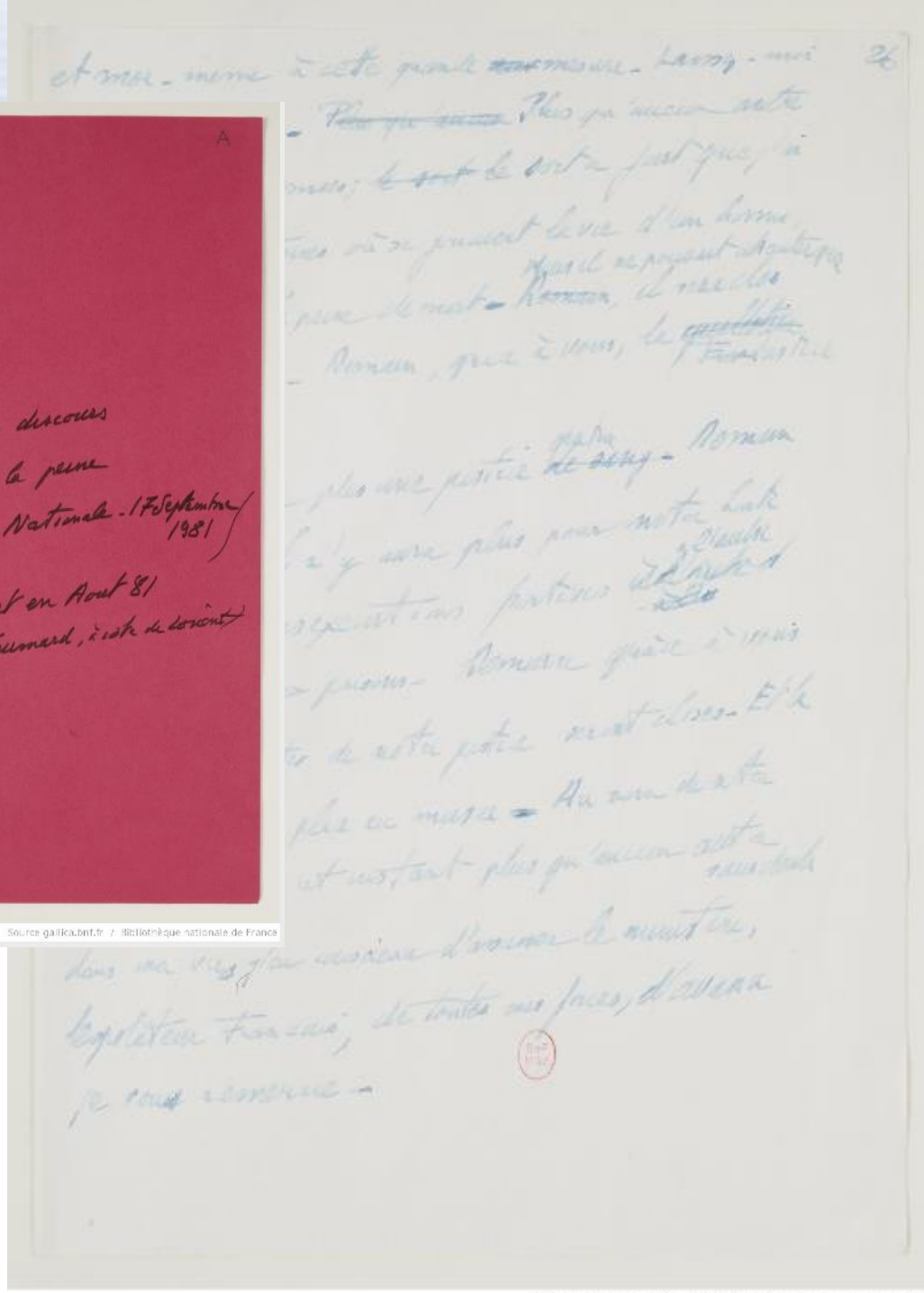
Rp © 1016

HF/93/5291

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

1

Lettre à M. Félix Faure
[Président de la République]

10

Monsieur le Président,

Me permettez-vous, dans ma gratitude pour le bienveillant accueil que vous m'avez fait un jour, d'avoir le souci de votre juste gloire et de vous dire que votre étoile, si heureuse jusqu'ici, est menacée de la plus honteuse, de la plus ineffaçable des taches?

Vous êtes sorti sain et sauf des basses calomnies, vous avez conquis les cœurs. Vous apparaissez rayonnant dans l'apothéose de cette fête patriotique que l'alliance russe a été pour la France, et vous vous préparez à présider au solennel triomphe de notre Exposition,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de Fran

25

depuis trois ans, par les machinations les plus sangrenues et les plus coupables.

J'accuse le général Mercier de s'être rendu complice, tout au moins par faiblesse d'esprit, d'une des plus grandes iniquités du siècle.

J'accuse le général Billot d'avoir entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis.

J'accuse le général de Boisdeffre et le général Gonse de s'être rendus complices du même crime, l'un sans doute par passion cléricale, l'autre peut-être par cet esprit de corps qui fait des bureaux de la guerre l'arche sainte, inat-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Dépôt 16998/1

à Mathieu Dreyfus,

en bon souvenir de l'héroïque combat
que nous avons livré ensemble.

avec toute mon admiration
et toute mon affection.

Emile Zola

Lettre à M. Emile Loubet
Président de la République

Monsieur le Président,

Il y aura bientôt trois ans, le 13 janvier 1898, j'adressai à votre prédécesseur, M. Félix Faure, une Lettre, dont il ne tint pas compte, malheureusement pour son bon renom. Maintenant qu'il est couché dans la mort, sa mémoire reste obscurcie par l'iniquité monstrueuse que je lui dénonçais, et dont il s'est rendu le complice, en employant à couvrir les coupables toute la puissance que lui donnait sa haute magistrature.

Et vous voici à sa place, et voici que l'affaire abominable, après avoir valu tous les gouvernements [illegible] ses lâches qui se sont succédés, s'achève pour une heure dans un suprême déni de justice, cette amnistie que viennent de voter les Cham-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque de la Cour de cassation
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque de la Cour de cassation



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

La France et la société française

Les principaux quotidiens
Presse par thématiques
Presse locale et régionale
Presse par pays ou zones géographiques
Journaux de tranchées
Journaux clandestins de la Résistance
Revues savantes

Si l'on considère *La Gazette* de Théophraste Renaudot fondée en 1631 comme le premier journal français, c'est avec *Le Journal de Paris* que s'ouvre en 1777 l'ère de la presse d'information.
1789 instaure la liberté de la presse. Les feuilles éclosent en nombre (*Le Père Duchesne*, *L'Ami du Peuple*...) avant d'être à nouveau réprimées. Le combat contre la censure agite tout le XIXe siècle qui s'achève par un « âge d'or de la presse » à la faveur de la Loi sur la liberté de la presse de 1881. Dès 1836, les formules novatrices du *Siècle* et de *La Presse* ouvrent la marche de cet essor. Les titres généralistes retranscrivent les partitions politiques et alimentent le débat. La presse satirique (*Le Charivari*, *Le Journal pour rire* ...) se développe également qui à travers caricatures et portraits-charges dénonce le pouvoir et s'attache par l'humour un public fidèle. Plus étoffées que les journaux et d'une périodicité moindre, des publications prestigieuses (*La Revue des deux mondes*, *La Revue de Paris*) ou émanant de sociétés savantes parfois locales reflètent quant à elles l'intérêt croissant de l'époque pour les sciences, les arts et les lettres.
D'abord peu présente, l'image gagne les colonnes des journaux et celles de leurs suppléments illustrés pour capter un lectorat croissant. Des titres féminins (*La Femme*, *Femina*...), sportifs (*La Pédale*, *Match*...) ou enfantins (*La Semaine des enfants*...) sont également créés. « La civilisation du journal » ne se cantonne pas à Paris mais touche


L'ACTION FRANÇAISE
Après les voleurs, les assassins
PARIS COUVERT DE SANG
DALADIER REFUSE DE S'EXPLIQUER DEVANT LA CHAMBRE

Action française (L')

Publication disponible de 1906 à 1944.

Fondé par Charles Maurras et Léon Daudet, le journal s'affirme rapidement comme le fleuron de la presse nationaliste et anti-républicaine. Son ton provocateur asseoit son succès. Violemment antisémite et antimaçonnique, il fédère l'ensemble de la droite conservatrice jusqu'en 1926, date à laquelle il est mis à l'index par le pape. Le soutien qu'il apporte à Vichy lui vaut d'être interdit en 1944.


L'AURORE
J'Accuse...!
LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
Par ÉMILE ZOLA

Aurore (L')

Publication disponible de 1897 à 1916

Fondé par Ernest Vaughan en 1897, cet organe républicain de tendance socialiste est d'abord animé par Clemenceau. Son départ en 1906 réduit l'audience du journal qui disparaît en 1914.


Ce soir
POUR LA PAIX
GRAVE INCIDENT à Tien-Tsin

Ce Soir

Publication disponible de 1937 à 1944

Créé par le Parti communiste en 1937, concurrent direct de Paris Soir, *Ce Soir* s'affirme dès sa création comme le grand journal du Front populaire. Soutien inconditionnel de la République espagnole, *Ce Soir* se singularise par sa couverture quotidienne de la guerre d'Espagne. Une équipe prestigieuse (Aragon, jean-Richard Bloch, Paul Nizan, mais aussi Pascal Pia, Andrée Viollis ou Gerda Taro) lui assure un succès durable jusqu'à l'interdiction de la presse communiste en septembre 1939

BnF Gallica

Rechercher... dans tout Gallica COLLECTIONS

Affiches et affichistes, XIXe-XXe siècles
L'estampe du XVe au XXe siècle
L'histoire de France par l'image
Accès par corpus
Accès par périodes historiques
Rois des Francs et rois de France avant 1789
La Révolution (1789-1799)
D'un Empire à l'autre (1799-1871)
La IIIe République de 1870 à 1914
La première guerre mondiale (1914-1918)
L'entre-deux-guerres (1919-1939)
Photographes et photographie, 1839-1940
Photographie de spectacle après 1945
Sports et sportifs en image

La Toisième République est proclamée le 4 septembre 1870, à la suite de la capture de l'empereur Napoléon III à Sedan. Régime hésitant à ses débuts, marqué par la défaite face à la Prusse puis par la Semaine sanglante de la Commune de Paris, elle est néanmoins le creuset de réformes majeures : liberté de la presse (1881), lois Jules Ferry (1811-1882), légalisation des syndicats (1884) et des associations (1901), séparation de l'Église et de l'État (1905). L'antagonisme constant avec l'Allemagne, perceptible avec l'affaire Dreyfus, éclate dramatiquement lors de la première guerre mondiale.
[Voir aussi : *La première guerre mondiale (1914-1918)* et *L'entre-deux-guerres (1919-1939)*]


La tour Eiffel (1889)


L'affaire Dreyfus (1894-1906)


La crue de la Seine en 1910


Le procès Caillaux (1914)


Léon Gambetta (1838-1882)


Émile Loubet (1838-1929)


Armand Fallières (1841-1931)


Jean Jaurès (1859-1914)

BnF Gallica

Rechercher... dans tout Gallica COLLECTIONS FR

Accueil > Cartes > La France en cartes

- Cartes marines sur parchemin
- Globes
- La France en cartes
 - Accès chronologique
 - Accès géographique
 - La carte de Cassini
- Le Japon en cartes

Depuis la carte de Gaule héritée, à la Renaissance, du géographe alexandrin Claude Ptolémée, l'image cartographique de notre pays s'est transformée, révélant des changements de plusieurs natures : progrès des connaissances géographiques, évolution de la perception du territoire, élargissement du périmètre de la cartographie. Les cartes générales du royaume, de ses provinces ou de ses divisions administratives (diocèses, gouvernements, généralités, etc.) sont l'œuvre des géographes du roi, dit ' de cabinet', qui dessinent un portrait du royaume à partir d'une documentation souvent disparate, rassemblée sur leur table de travail.

A petites échelles, ces cartes permettent de se représenter le territoire, mais sont insuffisantes pour agir sur le terrain. Au contraire, les plans de places fortes, de marches et de batailles ou encore les cartes des frontières et de l'état-major (XIXe siècle) ont été dressés sur place par des ingénieurs militaires pour servir à la défense ou aux accroissements du royaume, en portant si besoin la guerre hors de France.

Avec les plans d'arpentage, plans terriers et cadastraux se met en place un outil précieux de l'administration fiscale. Les cartes topographiques –telle la fameuse 'Carte de



Accès chronologique

L'accès chronologique donne à voir l'évolution des représentations du territoire français du XVIe au XXe siècle.



Accès géographique

L'accès géographique met en valeur les ensembles cartographiques consacrés à chaque région française, y compris les régions et territoires d'outre-mer.



La carte de Cassini

Accès à la *Carte générale de la France* de Cassini (1756-1815) par région et par numéro de feuille, ainsi qu'au tableau d'assemblage de la série.

Musique et parole du Japon
Archives de la Parole (1911-1914)
Enregistrements à la Sorbonne
Enquête dans les Ardennes
Enquête dans le Berry
Enquête en Limousin
Chansons et musiques de la Première Guerre mondiale
Discours et témoignages de la Première Guerre Mondiale
Archives de la Parole (1920-1924)
Archives de la Parole, Musée de la Parole et du Geste (1924-1930)
Don Hubert Pernot
Exposition coloniale internationale de Paris (1931)
Musiques du monde
Fonds Gilles Deleuze
Fonds Fred Deux
Rencontres autour de l'édition phonographique
Offrir une voix

Le 3 juin 1911, Ferdinand Brunot, linguiste et professeur d'histoire de la langue française à la Faculté des lettres de Paris, inaugure les Archives de la parole qu'il a créées au sein de la Sorbonne avec l'aide de l'industriel Émile Pathé.

Ces Archives sont la première pierre d'un Institut de phonétique voulu par l'Université de Paris. Les Archives de la Parole se situent dans la perspective de l'histoire de la langue puisqu'il s'agit, grâce au phonographe, d'enregistrer, d'étudier et de conserver des témoignages oraux de la langue parlée.

La grande originalité des Archives de la Parole – s'inspirant en cela des Phonogrammarchiv de Vienne en Autriche – va être de produire et de créer ses propres archives sonores. Guillaume Apollinaire, Émile Durkheim, Alfred Dreyfus, etc., mais aussi nombre de locuteurs « anonymes » ou étrangers vont laisser le témoignage de leur voix aux Archives de la Parole.



Enregistrements à la Sorbonne, Paris, 1911-1914

Les Archives de la Parole se situent dans la perspective de l'histoire de la langue puisqu'il s'agit, grâce au phonographe, d'enregistrer, d'étudier et de conserver des témoignages oraux de la langue parlée, "la parole au timbre juste, au rythme impeccable, à l'accent pur comme la parole nuancée d'accents faubourien ou provincial". Et si la firme Pathé fait don d'un nombre conséquent de disques de son catalogue, la grande originalité des Archives de la Parole – s'inspirant en cela des Phonogrammarchiv de Vienne...



Enquête dans les Ardennes, juin-juillet 1912

La mission dans les Ardennes est la première pierre de l'atlas linguistique phonographique rêvé par Ferdinand Brunot avec les Archives de la parole. Elle a lieu en juin-juillet 1912, Brunot y est assisté par l'un de ses anciens élèves : Charles Bruneau, qui vient de soutenir une thèse sur les parlers ardennais. Cette enquête dialectologique sur le terrain est la première en France à utiliser le phonographe. Elle est aussi la première à employer l'automobile comme moyen de transport...



Enquête dans le Berry, juin 1913

Après sa première enquête phonographique dans les Ardennes de 1912, Ferdinand Brunot retourne sur le terrain pour une collecte sonore dans le Berry en juin 1913. Mais F. Brunot n'est plus accompagné ici d'un dialectologue comme précédemment. Le résultat de l'enquête s'en ressent. D'une mission à l'autre, les proportions s'inversent. Les récits de vie et les conversations majoritaires dans l'enquête ardennaise,

Guerres et résistances

L'histoire de France par l'image
Accès par corpus
Accès par périodes historiques
Rois des Francs et rois de France avant 1789
La Révolution (1789-1799)
D'un Empire à l'autre (1799-1871)
La IIIe République de 1870 à 1914
La première guerre mondiale (1914-1918)
L'entre-deux-guerres (1919-1939)
Photographes et photographie, 1839-1940
Photographie de spectacle après 1945
Sports et sportifs en image

conflit sans précédent dans l'histoire par son échelle, le nombre de ses morts et l'ampleur des destructions matérielles, la première guerre mondiale est déclenchée par l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand à Sarajevo le 28 juin 1914. En France, la mobilisation générale est décrétée le 2 août 1914. S'ensuivent quatre années d'une guerre de position, dite "guerre des tranchées", dont le front s'étend en Europe sur près de 700 kilomètres. Conflit d'un genre nouveau puisqu'il marque également les débuts de la guerre aérienne, l'emploi des chars et des gaz, il se solde par 9 millions de morts et des pays dévastés. Quelques 9 500 documents iconographiques en témoignent dans Gallica et s'ajoutent aux ressources d'Europeana 14-18 et de la Mission du Centenaire.


L'attentat de Sarajevo (28 juin 1914)



La mobilisation générale (août 1914)


La bataille de la Marne (septembre 1914)


L'expédition des Dardanelles (1915)


La bataille de Verdun (1916)


La bataille de la Somme (1916)


La bataille de Vimy (1917)


L'armistice (11 novembre 1918)


Le Traité de Versailles (28 juin 1919)


Défilés de la Victoire (juillet 1919)


Les destructions liées à la guerre


La guerre des airs

Les principaux quotidiens
Presse par thématiques
Presse locale et régionale
Presse par pays ou zones géographiques
Journaux de tranchées
Liste alphabétique
Journaux de l'infanterie
Journaux de l'artillerie
Journaux de la cavalerie
Journaux du génie
Journaux des chasseurs
Journaux de la Coloniale
Journaux des régiments de zouaves
Journaux de l'armée d'Orient
Journaux d'autres unités
Journaux de liaison entre poilus
Journaux de camps de prisonniers
Journaux de front allemands
Journaux clandestins de la Résistance
Revues savantes

Initiée en 2003 dans un partenariat avec la BDIC, la numérisation des journaux de tranchées français concerne actuellement près de 130 titres, pour 10 000 vues environ. Enrichi de multiples provenances : collections de la Réserve des livres rares de la BnF, de l'Arsenal, de la BDIC, de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg, cette initiative offrira, à terme, plus de deux cents titres de gazettes en ligne, rédigées et diffusées par des membres d'unités combattantes pour leurs camarades.

Au moment où les opérations militaires se stabilisent dans les tranchées, de multiples feuilles de liaison se créent au hasard des affectations et des offensives. Ce sont autant de gazettes d'unités combattantes, d'unités de réserve ou de sections spéciales, autant de bulletins de liaison entre poilus de même origine ou de même formation, sur le front occidental comme sur le front d'Orient.

Beaucoup de ces titres ne dépassèrent pas quelques numéros ; d'autres survécurent à la guerre, à l'exemple du *Crapouillot* ou du *Canard enchaîné*. Certains d'entre eux purent



Liste alphabétique



Journaux de l'infanterie



Journaux de l'artillerie


Journaux de la cavalerie



Journaux du génie



Journaux des chasseurs


Journaux de la Coloniale



Journaux des régiments de zouaves


Journaux de l'armée d'Orient



Journaux d'autres unités



Journaux de liaison entre poilus



Journaux de camps de prisonniers

{BnF Gallica

Rechercher... dans tout Gallica COLLECTIONS

Accueil > Enregistrements sonores > Discours et témoignages de la Première Guerre Mondiale

- Musique et parole du Japon
- Archives de la Parole (1911-1914)
- Chansons et musiques de la Première Guerre mondiale
- Discours et témoignages de la Première Guerre Mondiale
 - Discours de M. René Viviani (4 août 1914)
 - Discours de M. Paul Deschanel (22 décembre 1914)
 - Discours de M. René Viviani (22 décembre 1914)
 - Discours de M. Raymond Poincaré (14 juillet 1915)
 - Discours de M. Paul Deschanel (5 août 1915)
 - Discours de M. Gaston Doumergue (5 septembre 1916)
 - Discours de M. Paul Deschanel (25 octobre 1916)
 - Discours de M. Alexandre Ribot [5 avril 1917]
 - Discours de M. René Viviani (29 avril 1917)
 - Discours de M. René Viviani (3 mai 1917)
 - Discours de M. Léon Bourgeois (9 novembre 1917)
 - Témoignage du Cardinal Luçon
 - Conférence sur la Grande Guerre
 - Récit de guerre
- Archives de la Parole (1920-1924)
- Archives de la Parole, Musée de la Parole et du Geste (1924-1930)
- Don Hubert Pernot
- Exposition coloniale internationale de Paris (1931)
- Musiques du monde
- Fonds Gilles Deleuze
- Fonds Fred Deux
- Rencontres autour de l'édition phonographique
- Offrir une voix

L'année 2014 marque le **centenaire de la Première Guerre mondiale**. A cette occasion, le département de l'Audiovisuel propose à l'écoute onze discours d'hommes politiques français ayant marqué ces quatre années de guerre, édités sur disques par Pathé.

Parmi ces enregistrements, vous trouverez plusieurs **discours** emblématiques : le discours d'entrée en guerre de la France de René Viviani clôturant la séance historique du 4 août 1914 à la chambre des députés, le discours prononcé par Raymond Poicaré, alors Président de la République, lors du transfert des cendres de Rouget de Lisle aux Invalides le 14 juillet 1915, ou bien encore celui d'Alexandre Ribot, du 5 avril 1917, sur l'entrée en guerre des États-Unis aux côtés des Alliés. Ces enregistrements sont accompagnés de leur retranscription (Journal Officiel) ou bien de photographies relatives aux événements.

Des **témoignages** sur la préparation et la condition des soldats ainsi que sur des catastrophes civiles tel l'incendie de la cathédrale de Reims sont également consultables.


Discours de M. René Viviani (4 août 1914)


Discours de M. Paul Deschanel (22 décembre 1914)


Discours de M. René Viviani (22 décembre 1914)


Discours de M. Raymond Poincaré (14 juillet 1915)


Discours de M. Paul Deschanel (5 août 1915)


Discours de M. Gaston Dourmergue (5 septembre 1916)


Discours de M. Paul Deschanel (25 octobre 1916)


Discours de M. Alexandre Ribot [5 avril 1917]


Discours de M. René Viviani (29 avril 1917)


Discours de M. René Viviani (3 mai 1917)


Discours de M. Léon Bourgeois (9 novembre 1917)


Témoignage du Cardinal Luçon, archevêque de Reims

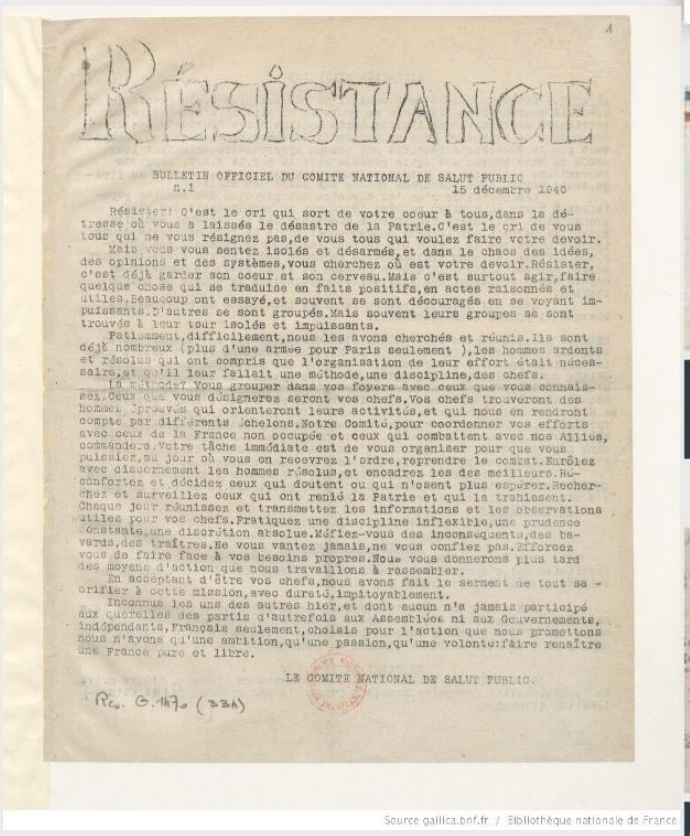
{BnF Gallica

Rechercher... dans tout Gallica COLLECTIONS FR

Accueil > Presse et revues > Journaux clandestins de la Résistance

- Les principaux quotidiens
- Presse par thématiques
- Presse locale et régionale
- Presse par pays ou zones géographiques
- Journaux de tranchées
- Journaux clandestins de la Résistance
 - Principaux titres
 - Acces par mouvements et organisations
- Revues savantes

Dès le début de l'Occupation allemande, des journaux furent composés et diffusés clandestinement dans le but de contrer la propagande officielle, sensibiliser les populations et réveiller leur sentiment patriotique. Compte tenu des conditions précaires de fabrication et de distribution le nombre exact de parutions pour un même titre est parfois à l'heure actuelle encore inconnu ou incertain. Malgré les informations apportées par les donateurs, le nombre des numéros d'un même titre est souvent inconnu, l'ordre lui-même des séries présente des incertitudes. Un numéro enfin a pu être imprimé en plusieurs endroits différents : ceci justifie que les variantes d'un même numéro figurent dans Gallica.Issue principalement de dons de résistants ou de fonds documentaires, l'offre en ligne sur Gallica comprend des exemplaires d'origines très diverses, parfois des copies et non des originaux.
Attention : en régime de censure, la presse clandestine ne dispose pas de moyens « normaux » de vérifier ses informations. Ces dernières ne peuvent être admises aujourd'hui sans être croisées avec d'autres sources. Ainsi les attaques nominales contre les personnes ; les listes de sabotages ou d'actions armées, dont le nombre et le résultat sont parfois surévalués, dans le cadre de la guerre psychologique menée sous





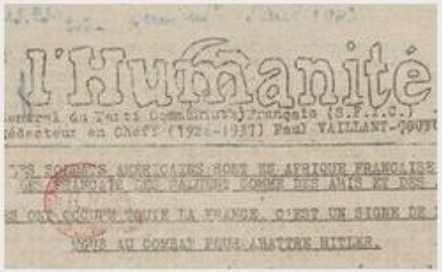
Principaux titres



Accès par mouvements et organisations



Accès géographique (à venir)



Accès par parti politique ou syndicat (à



Revues clandestines (à venir)

Des revues récentes



CEDIAS
MUSÉE SOCIAL

Jean Jaurès

CAHIERS TRIMESTRIELS

L'AFFAIRE DREYFUS, HISTOIRE

RÉFLEXIONS SUR L'ÉVÉNEMENT
AUX ORIGINES DE L'AFFAIRE
UNE HISTOIRE POLITIQUE

JUILLET-SEPTEMBRE 1995 – N° 137 – 80 F

Source gallica.bnf.fr / CEDIAS - Musée social

JANVIER • MARS 1994

LE MOUVEMENT SOCIAL

Pour un centenaire

F. Basch — Le second procès Dreyfus
A. Clavien — La Suisse et l'Affaire

Des campagnes en politique

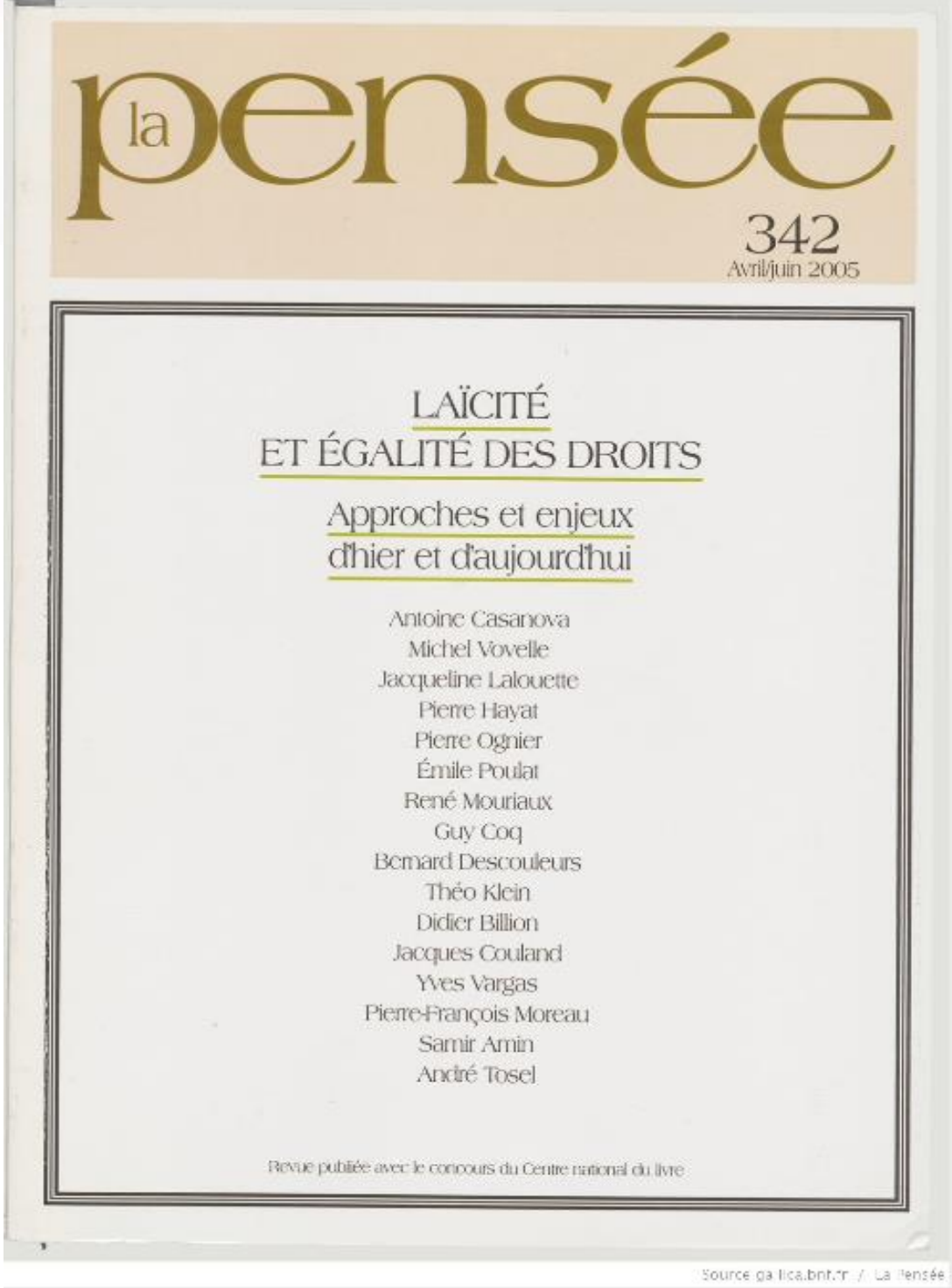
P. Delfosse — Belgique : la terre contre l'État ?
M. Cadé — Midi rouge : fêtes et traditions

Présence d'E.P. Thompson

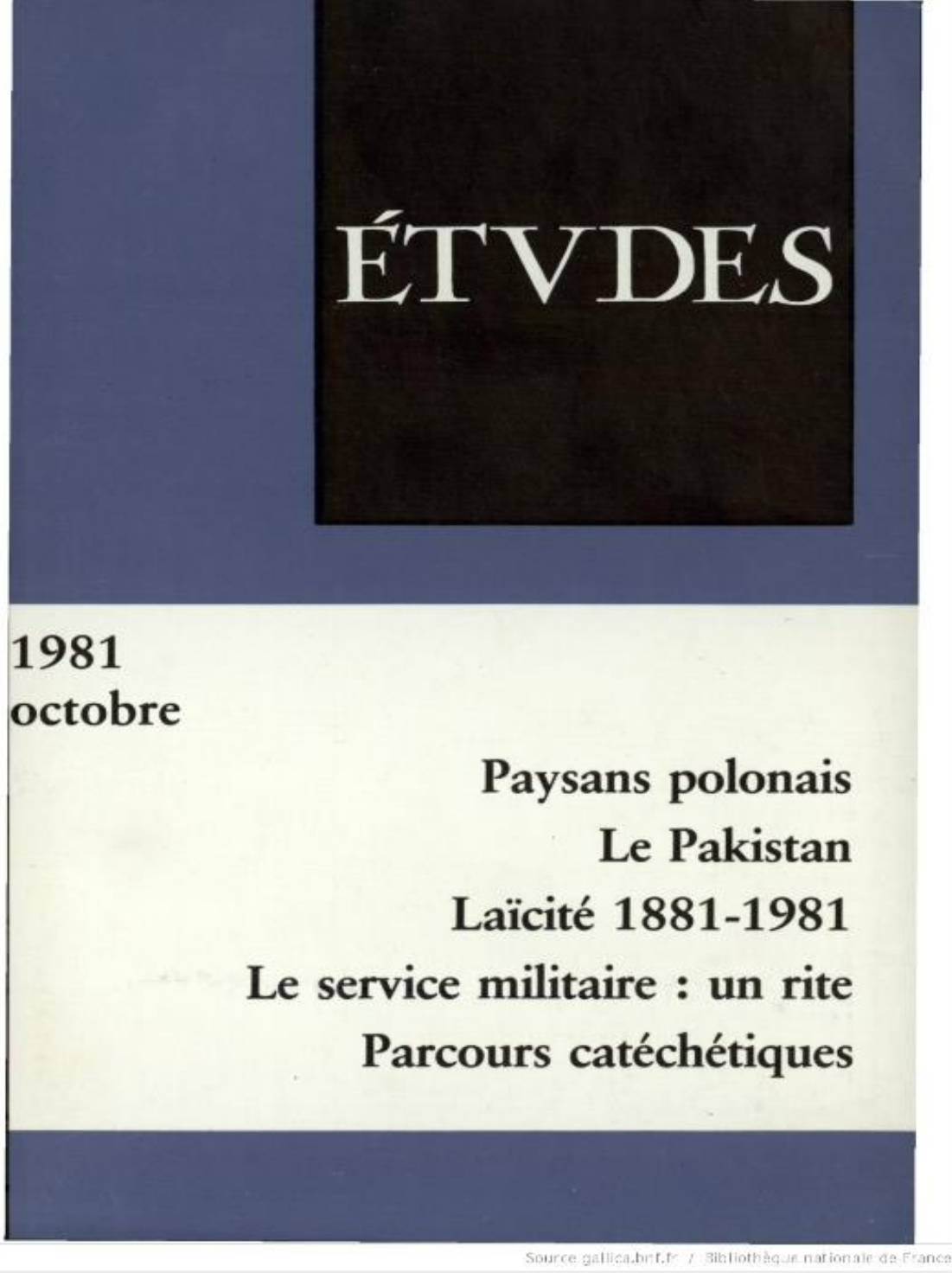
ÉDITIONS DE L'ATELIER

NUMÉRO 166

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Source gallica.bnf.fr / La Pensée

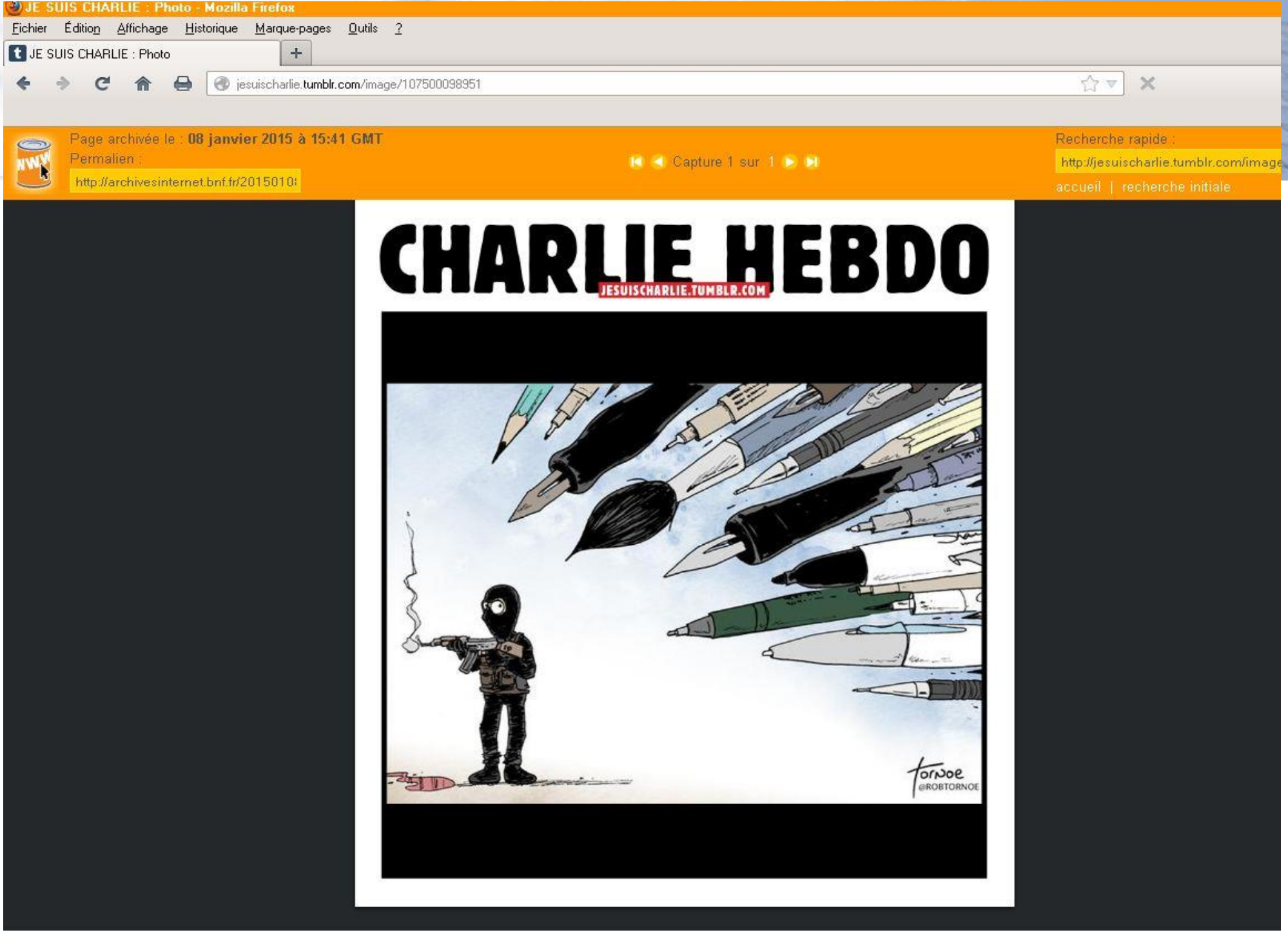


Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Un autre patrimoine numérique au service des citoyens

Les archives du web


JE SUIS CHARLIE : Photo - Mozilla Firefox
Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?
JE SUIS CHARLIE : Photo
jesuischarlie.tumblr.com/image/107500098951
Page archivée le : 08 janvier 2015 à 15:41 GMT
Permalien :
http://archivesinternet.bnf.fr/2015010
Capture 1 sur 1
Recherche rapide :
http://jesuischarlie.tumblr.com/image
accueil | recherche initiale
CHARLIE HEBDO
JESUISCHARLIE.TUMBLR.COM
@ROBTORNOE

Théâtre La passerelle, scène nationale des Alpes du Sud, Gap - Mozilla Firefox

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

Théâtre La passerelle, scène nationale des Al...

www.theatre-la-passerelle.eu

Page archivée le : **10 janvier 2015 à 16:05 GMT**

Permalien : http://archivesinternet.bnf.fr/20150111

Capture 28 sur 30

Recherche rapide : http://www.theatre-la-passerelle.eu/ OK

accueil | recherche initiale







LES CANARDS VOLERONT TOUJOURS PLUS HAUT QUE LES FUSILS.



JE SUIS CHARLIE

CHIALER



CHARLIE CHERCHE SA PROCHAINE UNE



ENTREZ

Théâtre La passerelle - 137 boulevard Georges Pompidou, 05010 Gap Cédex - Tél. 04 92 52 52 52 - e-mail : accueil@theatre-la-passerelle.com

S'inscrire à la newsletter ICI

Page archivée le : 13 janvier 2015 à 13:43 GMT
Permalien :
http://archivesinternet.bnf.fr/20150
Capture 5 sur 18
Recherche rapide :
http://www.facebook.com/go
accueil | recherche initiale

facebook

Adresse électronique ou téléphone | Mot de passe | Connexion

Garder ma session active | Mot de passe oublié ?

Gouvernement
est sur Facebook.

Pour communiquer avec Gouvernement, inscrivez-vous sur Facebook dès maintenant.

Inscription | Connexion

LE GOU

AGIT POUR VOUS

Gouvernement
Organisme gouvernemental

PERSONNES

35 179 mentions J'aime

À PROPOS

Page officielle du Gouvernement français

Twitter: www.twitter.com/gouvernementFR
Tumblr: http://gouvernement-fr.tumblr.com/

http://www.gouvernement.fr/

Gouvernement
15 h ·

#LaFranceEstCharlie #UnitéNationale : http://lafranceestcharlie.tumblr.com/



Page archivée le : **16 novembre 2015 à 14:49 GMT**
Permalien :
http://archivesinternet.bnf.fr/20151116
Capture 1 sur 28
Recherche rapide :
http://storify.com/gouvernementFR/at
OK
accueil | recherche initiale



Page archivée le : **20 novembre 2015 à 15:02 GMT**
Permalien :
http://archivesinternet.bnf.fr/20151121
Capture 10 sur 11
Recherche rapide :
http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-mi
accueil | recherche initiale

Attentats de Paris (13 novembre 2015)

Partager
Imprimer

Sommaire

- Un numéro d'urgence d'assistance aux familles et aux proches a été mis en place : 0 800 40 60 05 (accessible depuis la France)
- Un numéro spécifique a été mis en place à l'attention de nos ressortissants à l'étranger : +33 (0)1 45 50 34 60.
- Déclaration de Laurent Fabius (Vienne - 14.11.15 - 13 h)
- Déclaration de Laurent Fabius (Vienne)
- Déclaration à la suite des attaques à Paris
- Communiqué de l'Elysée
- Le président François Hollande s'est exprimé à la suite des attaques à Paris
- Le Premier ministre Manuel Valls était l'invité du journal télévisé de TF1 au lendemain des attaques terroristes

Le ministère et son réseau

- Annuaires et adresses du MAEDI
- Appels d'offres / marchés publics
- Blog des diplomates : Carnets diplomatiques
- Centre de crise et de soutien
- Formation des diplomates et des agents
- Institut Diplomatique
- Le réseau de coopération et d'action culturelle
- Métiers de la diplomatie
- Le ministère en chiffres
- Opérateurs du MAEDI
- Organigramme de l'administration centrale
- Parité au MAEDI
- Patrimoine historique du Quai d'Orsay
- Plan administration exemplaire

Un numéro d'urgence d'assistance aux familles et aux proches a été mis en place : 0 800 40 60 05 (accessible depuis la France)

Page archivée le : **10 juin 2010 à 14:45 GMT**
Permalien :
538/http://www.laicite-republique.org/
Capture 47 sur 105
Recherche rapide :
http://www.laicite-republique.org/
accueil | recherche initiale

Comité Laïcité République

Accueil | Présentation | Activités | Comités locaux | Ressources | Revue de presse | Comité Laicité République

La laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une.

Rechercher Ok

Le livre de la Laïcité



Fraternité multicolore

La laïcité doit occuper une place centrale dans le débat pour la prochaine élection présidentielle.

Le CLR réalisera un livre, Fraternité multicolore. Cet ouvrage s'appuiera sur les colloques, les banquets républicains, ainsi que sur les débats qui vont être lancés sur son site internet.

A la une

Journée "Le dilemme iranien" (Paris, 13 juin 10) *Avec Malka Marcovich, vice-présidente du Comité Laïcité République* - 9 juin

Un an après la réélection contestée de Mahmoud Ahmadinejad Entre le chantage nucléaire et l'espoir démocratique LE DILEMME IRANIEN Dimanche 13 juin de 10h à 17h à l'ESG, Ecole Supérieure de Gestion. 25 rue Saint-Ambroise 75011 Paris, Métro : Saint-Ambroise Entrée : 5 euros Pour assister à cet événement, l'inscription est obligatoire. Voir Le dilemme iranien.

suite de l'article ...

Toutes les une...

Derniers articles

"Ce soir-là, nous avons eu honte pour Laurence Ferrari" (LDIF, 8 juin 10) - 8 juin

Initiative proche

"Ce soir-là, nous avons eu honte pour Laurence Ferrari" (LDIF, 8 juin 10) - 8 juin

« Elle donnait pourtant le sentiment d'être fière d'avoir réussi un scoop : interviewer le président Iranien au JT de 20 heures à un moment où l'actualité rebondit sur les morts de la flottille de la paix à Gaza. TF1 avait dû se dire que cela valait bien quelques sacrifices à commencer par le port d'un foulard par sa


Page archivée le : 03 novembre 2014 à 13:39 GMT
Permalien :
http://archivesinternet.bnf.fr/2014110
Capture 2 sur 37
Recherche rapide :
http://www.gouvernement.fr/observat
accueil | recherche initiale
ENGLISH
GOUVERNEMENT.fr
Rechercher
L'ACTUALITÉ du Premier ministre
LES ACTIONS du Gouvernement
LE GOUVERNEMENT et les institutions
PARTAGEZ et diffusez
En un coup d'oeil
Composition du Gouvernement
Services du Premier ministre
Le savez-vous ?
Observatoire de la laïcité
Observatoire de la laïcité
L'Observatoire assiste le Gouvernement dans son action visant au respect du principe de laïcité en France.

Page archivée le : **17 juillet 2012 à 10:18 GMT**
Permalien :
http://archivesinternet.bnf.fr/201207
Capture 9 sur 17
Recherche rapide :
http://freeweb.1901.net/laicite-edu
accueil | recherche initiale

La laïcité à l'usage des éducateurs

Trouvez des REPONSES à vos QUESTIONS

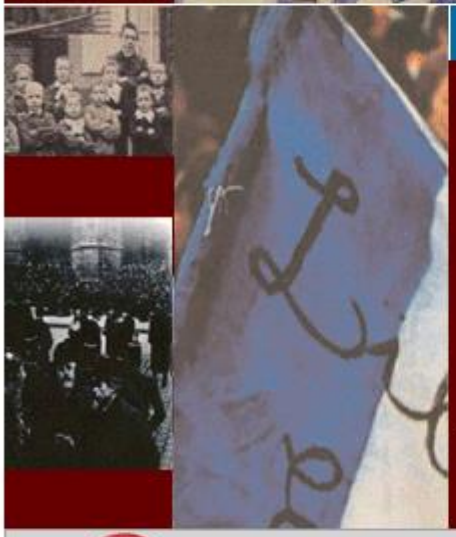
- Nouveautés
- Crédits
- Comité de parrainage
- **Pourquoi ce site ?**



EDITO

Pourquoi ce site ?
Associations d'éducation populaire, complémentaires du service public d'éducation, les Ceméa, les Francas et la Ligue de l'enseignement souhaitent, en créant ce site, aider l'ensemble des éducateurs à mettre en œuvre, dans l'école comme dans la cité, une laïcité qui apprenne à vivre ensemble, au sein de la République, dans le respect réciproque des personnes quelles que soient les convictions philosophiques, religieuses ou politiques de chacun, tout en favorisant l'appropriation des valeurs collectives sur lesquelles se construit un destin commun.

Lire la suite



RÉPONDRE AUX REVENDICATIONS RELIGIEUSES OU POLITIQUES

- Les pratiques religieuses
- Les signes et tenues vestimentaires
- La nourriture
- La santé
- La contestation des contenus disciplinaires et des activités
- Le calendrier et les fêtes
- Le prosélytisme, la propagande, la publicité

PROMOUVOIR LA LAÏCITÉ POUR UNE APPARTENANCE COMMUNE

- La liberté de conscience et la liberté religieuse
- La liberté de pensée et la liberté d'expression
- La démarche rationnelle et critique
- La diversité et les dérives communautaristes
- La mixité et le sexisme
- La gestion des conflits et les valeurs communes
- La formation pour une éthique et une pratique laïques

■ Dans la cité ■ Dans la famille ■ Dans les établissements scolaires et universitaires ■ Dans les associations et les accueils de loisirs

Une question sur la laïcité ?
Ne restez pas sans réponse !
>> Découvrez toutes les questions - réponses

CEMÉA ASSOCIATION NATIONALE — les francas — la ligue de l'enseignement

Page archivée le : 09 mars 2009 à 17:36 GMT
Permalien :
http://archivesinternet.bnf.fr/20
Capture 15 sur 107
Recherche rapide :
http://jeanbauberotlaicite.blogs
accueil | recherche initiale

LAÏCITE ET REGARD CRITIQUE SUR LA SOCIETE

Notes amusantes et savantes sur la laïcité, portant un regard critique sur la société



À propos

Catégories

ACCUEIL
ACCUEIL
ACTUALITE
Actualité
CONTRE L'OBSCURANTISME
DIALOGUE AVEC UN AUTEUR
EDITORIAL
EMILE COMBES
Europe et laIcité
EVENEMENTS
LA DOUCEUR TOTALITAIRE
Laïcité et crise de l'identité française
Laïcité et diversité culturelle
Laïcité française
LAÏCITE, MEDECINE, ECOLE
Le Grand Bétisier de la

27/02/2009

BIENTÔT LE PRINTEMPS

Deux nouvelles: une bonne et une moins bonne!

Commençons par la moins bonne: j'ai déjà fait allusion ici, à des problèmes de santé, concernant mon dos. Ces problèmes m'obligent à limiter actuellement au maximum l'utilisation de l'ordinateur. Je suis donc obligé de suspendre l'activité de ce Blog JUSQU'A LA MI-MARS. Ce sera presque le printemps! En attendant, ne le désertez pas (sinon, je risque de déprimer un petit peu!). Depuis sa création, **ce Blog a publié 300 Notes**. Il a ya largement de quoi surfer pour (re)découvrir d'anciennes Notes, de tous genres, du plus sérieux à l'humoristique.

La suite du feuilleton: "**Ce qu'est - ce que n'est pas la laïcité**" sera d'autant plus intéressante que j'aurai cogité plus longtemps! Qu'on se le dise!

La bonne nouvelle (en tout cas pour celles et ceux qui sympatisent avec l'approche de la laïcité défendue ici), je l'ai eue ce matin en recevant un universitaire chinois en visite en France, par le biais du Ministère des Affaires Etrangères. Il avait trouvé mon nom à cause de la **Déclaration Universelle sur la laïcité au XXIe siècle** et il m'a appris qu'elle circule en Chine grâce à Internet et provoque d'intéressants débats. Comme quoi, cela vaut le coup de lancer des bouteilles à la mer!

Je rappelle que cette Déclaration (dont le texte figure quelque part dans une des 300 Notes) a été signée par 250 universitaires de 30 pays des 5 continents. Ses rédacteurs

Mars 2009

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Notes récentes

- BIENTÔT LE PRINTEMPS
- UNE LAÏCITE ARBITRE.
- CONROVERSE SUR LA LAÏCITE
- INTERCULTURALISME ET LAÏCITE
- UNE LAÏCITE QUI SE NOURRIT D'"AFFAIRES"
- CE QU'EST UNE SOCIETE (véritablement) LAÏQUE
- LA LAÏCITE N'EST PAS L'INTEGRATION (suite)
- GAZA, L'IMPOSSIBLE "RECIPROCITE"
- L'INTEGRATION N'EST PAS CE QUE VOUS CROYEZ

Page archivée le : **02 octobre 2007 à 18:28 GMT**
Permalien :
http://archivesinternet.bnf.fr/200710
Capture 19 sur 61
Recherche rapide :
http://www.islamlaicite.org/
accueil | recherche initiale

Version texte

islam & laïcité .org

→ **ACTUALITE**

Les Nouveautés du site

Le colloque 2007. Lire

Pour faciliter la consultation du site, nous regroupons divers articles dans des dossiers thématiques.

La Halde et les sorties scolaires. Lire

Billets d'humeur et autres textes. Lire

Le féminisme musulman. Lire

Les musulmans dans l'Union européenne. Lire

→ **Qui sommes-nous ?**

→ Les Travaux de la Commission
→ Documents
→ Revue de presse
→ Sites

→ Contributions des internautes

Rechercher

Les entrées thématiques

Inscrivez-vous pour recevoir nos informations

→ **Les Travaux de la Commission**

Comptes rendus des réunions Lire

Le Colloque des 18 et 19 septembre 2006 à l'Unesco sur le thème : "Existe-t-il un féminisme musulman ?" Lire

Colloque du 1er juillet 2005 - Islam, médias et opinion publique Lire

Contributions faites aux réunions de la Commission - Archives Lire

→ **Documents**

Musulmans de France, l'histoire sous le tapis
par **Par Jocelyne Dakhlia (sociohistorienne, directrice d'étude à l'EHESS)**
À l'heure où l'on s'interroge sur l'« intégration » des Musulmans, on se surprend à devoir rappeler que la France et l'Islam entretiennent, depuis l'époque moderne sinon le Moyen-Âge, d'étroites relations, faites de conflits autant que de fusions. L'« intégration » n'a pas de sens, les Musulmans sont déjà là. Si nous ne le voyons pas, c'est parce que l'Islam a constitué longtemps un « impensé » de la politique officielle française (et des militants anticolonialistes français) : l'Islam, c'était l'autre rive de la Méditerranée, les immigrés Ouest-africains et Maghrébins sur le territoire métropolitain n'étant jamais perçus comme des Musulmans. Lire

Inscrivez-vous pour recevoir nos informations

Infos - Dernière minute

Toutes les infos

Livres - revues

→ Jacques Bouveresse, "Peut-on ne pas croire ? Sur la vérité, la croyance et la foi"
→ Self islam : Histoire d'un islam personnel, un livre de Abdennour Bidar

L’engagement de la BnF en faveur de la laïcité

Une exposition virtuelle



Une exposition sur affiches





Une offre pédagogique

BnF LA LETTRE DES CLASSES

LETTRE CLASSES

La lettre d'information pédagogique de la Bibliothèque nationale de France

PARTAGER LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Partager les valeurs de la République, tel est l'enjeu pour une France plurielle qui rassemble une population aux itinéraires très divers, attachée à la liberté de pensée et d'expression, à l'égalité devant le savoir et la culture et à une fraternité renforcée. Pour contribuer au partage de ces valeurs, la BnF propose des ressources et des ateliers pour les classes.

N° 13
FÉVRIER
2015

LES LUMIÈRES





Un héritage pour demain
L'exposition virtuelle invite à revisiter les valeurs léguées par le XVIIIe siècle pour nourrir le débat d'aujourd'hui. Après avoir défini l'esprit des Lumières, le dossier rappelle les principes et idéaux qui les caractérisent, leur rayonnement dans le monde et leur résonance contemporaine.
expositions.bnf.fr/lumieres/index.htm

Des entretiens audiovisuels
Des dessinateurs de bandes dessinées mettent en évidence l'actualité de cet héritage.

Les fiches pédagogiques
Les fiches à télécharger en ligne sont complétées par des pistes de travail et aident à réfléchir aux notions d'identité, de liberté de l'individu, de souveraineté du peuple et de pluralité des cultures.
expositions.bnf.fr/lumieres/pedago/00.htm

LIBERTÉ D'EXPRESSION

La presse à la Une
L'histoire de la presse est inséparable de celle de la démocratie. Le site, conçu en partenariat avec le CLEMI et l'AFP, bénéficie du soutien de nombreux médias qui ont accepté la mise en ligne de documents d'archives pour retracer l'histoire de la presse et s'interroger sur le traitement de l'information, son évolution et son avenir.
expositions.bnf.fr/presse/

La liberté de la presse
Ces pistes pédagogiques mettent en évidence le lien entre démocratie et liberté de la presse à travers quelques étapes clés du combat pour cette liberté. Elles proposent de mieux connaître la loi de 1881 et d'amener les élèves à prendre conscience des limites actuelles de la liberté de la presse dans le monde.
expositions.bnf.fr/presse/pedago/02.htm

Le combat pour la liberté de la presse
La liberté d'expression est inscrite dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Ce n'est qu'au terme d'une longue lutte qu'est proclamée en France en 1881 la liberté de la presse. On voit la censure réapparaître dès que le régime ou l'État sont menacés. Cette liberté reste un acquis fragile, y compris dans les pays démocratiques.
classes.bnf.fr/classes/pages/pdf/Fiche-presse3.pdf

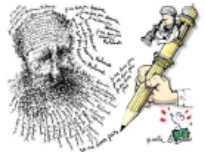
CARICATURE ET DÉRISION

Le carnaval ou l'inversion des valeurs
Les trois chapitres de *Candide* qui se déroulent à Venise ont pour thème commun le carnaval ou l'inversion des valeurs. Fausses apparences de l'amour, dénigrement des valeurs établies de l'art et du savoir, rois déchus témoins de l'illusion du pouvoir.
candide.bnf.fr/monde#25_0

Caricature de presse
Les caricaturistes de presse, de Daumier à Cabu, défendent leurs convictions en grossissant le trait. Les journaux lycéens poursuivent cette tradition.
expositions.bnf.fr/daumier/index.htm

Atelier numérique « Photographies et presse de la Grande Guerre »
Après une présentation du contexte particulier de la presse en temps de guerre, une exploration numérique sur des thématiques sensibles comme la censure, l'impossible liberté d'expression, la représentation des morts...
classes.bnf.fr/rendezvous/pdf/photo_presse_WW1.pdf

À noter ! Rentrée 2015 : Atelier « Liberté et censure de la presse »



La caricature, ou le pouvoir de la dérision
Dessin polémique, la caricature ne cherche pas toujours à déclencher le rire, mais elle déforme, parodie, charge, dénonce une situation ou une personne. Elle vise à toucher efficacement ses spectateurs grâce à la force de la simplification « jusqu'à ce point d'exagération où l'on reconnaît encore la chose, et au-delà duquel on ne la reconnaîtrait plus ; alors, écrit Diderot, la charge est plus forte qu'il soit possible ».
classes.bnf.fr/candide/albums/caricature/index.htm

L'avenir du dessin de presse
Avec les dessinateurs Charb, Chimulus, Riss et Soulcié. Débat animé par François Forcadell.
bnf.fr/fr/evenements_et_culture/anx_conferences_2012/a.c_120324_dessin_presse_2.html



Caricature et censure
L'histoire de la censure de la presse au XIXe siècle témoigne d'un incessant balancement entre répression et libéralisation. Les caricaturistes sont souvent le fer de lance de la lutte contre la censure, et les premières victimes de cette dernière. Quels meilleurs témoignages de cette lutte que leurs représentations des méfaits de la censure ?
expositions.bnf.fr/presse/albums/02/index.htm

Président, poil aux dents !
150 ans de caricature présidentielle avec Charb et Morchoisne, présentation Jacky Houdré.
bnf.fr/fr/evenements_et_culture/anx_conferences_2012/a.c_120324_dessin_presse_1.html

Hommage à Charlie
La BnF rend hommage aux cinq dessinateurs Cabu, Charb, Honoré, Tignous et Wolinski disparus tragiquement lors de l'attaque de Charlie Hebdo le 7 janvier 2015. On pourra découvrir dans l'allée Julien Cain du site François-Mitterrand, du 26 mars au 12 avril, un choix de leurs dessins.
www.bnf.fr/fr/evenements_et_culture/anx_auditoriums/f.hommage_charlie.html

conception graphique DESSINES-studioNadir Decloud

L'offre pédagogique
Toute l'offre pédagogique de la BnF en ligne classes.bnf.fr
Sur iTunesU itunes.fr
Rejoignez nous sur facebook.com/lesclassesbnf
Lettre des classes BnF ISSN 1626-3111

Des événements, des colloques

GOUVERNEMENT.fr

ENGLISH

Rechercher

L'ACTUALITÉ du Premier ministre | LES ACTIONS du Gouvernement | LE GOUVERNEMENT et les institutions | PARTAGEZ et diffusez

En un coup d'oeil | Toute l'actualité | En images | Espace presse | Agenda | Discours et rapports



IMPRIMER

9 décembre 2015 - Actualité

"Une laïcité pensée pour apaiser et rassembler"

Manuel Valls était, le 9 décembre 2015, à la Bibliothèque nationale de France pour commémorer le 110e anniversaire de la loi concernant la séparation des Églises et de l'État. Accompagné de Najat Vallaud-Belkacem et de Bernard Cazeneuve, il a réaffirmé le rôle et le soutien de l'État pour faire face à toutes les situations de contestation de la laïcité par une réponse républicaine et citoyenne.

La laïcité en questions – La laïcité dans la cité

Abdennour Bidar, Jean-Louis Auduc, Catherine Kintzler, Frédérique Calandra
table rone modérée par Sylvain Bourmeau

Conférence du 19 février 2016



78 min

Écouter la conférence :



ÉCOUTER LA PAGE

VOIR AUSSI



La laïcité en questions – Ouverture
Sylviane Tarsot-Gillery
Conférence du 19 février 2016
durée : 6 min



La laïcité en questions – Qu'est-ce qui résiste aujourd'hui à la laïcité ?
Didier Leschi
Conférence du 19 février 2016
durée : 49 min



La laïcité en questions – La laïcité à l'école
Maxime Prieto, Philippe Petit
Conférence du 19 février 2016
durée : 27 min



La laïcité en questions – Conclusion
Régis Debray
Conférence du 19 février 2016
durée : 32 min

Je vous remercie
aline.girard@bnf.fr

« Numériser et démocratiser – la formule n'est pas simple, mais c'est la seule qui marchera si nous voulons vraiment accomplir cet idéal d'une République des Lettres qui semblait jadis désespérément utopique ».

Robert Darnton

http://gallica.bnf.fr
http://www.bnf.fr/fr/collections_et_services/livre_presse_medias/a.archives_internet.html
http://expositions.bnf.fr
http://classes.bnf.fr